



BULLETIN DE L'INSTITUT FRANÇAIS D'ARCHÉOLOGIE ORIENTALE

en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne en ligne

BIFAO 28 (1929), p. 113-172

Charles Kuentz

Quelques monuments du culte de Sobk [avec 2 planches].

Conditions d'utilisation

L'utilisation du contenu de ce site est limitée à un usage personnel et non commercial. Toute autre utilisation du site et de son contenu est soumise à une autorisation préalable de l'éditeur (contact AT ifao.egnet.net). Le copyright est conservé par l'éditeur (Ifao).

Conditions of Use

You may use content in this website only for your personal, noncommercial use. Any further use of this website and its content is forbidden, unless you have obtained prior permission from the publisher (contact AT ifao.egnet.net). The copyright is retained by the publisher (Ifao).

Dernières publications

9782724711714	<i>La pensée et la pratique pharmacologiques d'Avicenne</i>	Sylvie Ayari
9782724711899	<i>BCAI 40</i>	
9782724711288	<i>Karnak-Nord XI</i>	Colin Hope
9782724711622	<i>BIFAO 126</i>	
9782724711059	<i>Les Inscriptions de visiteurs dans les Tombes thébaines</i>	Chloé Ragazzoli
9782724711455	<i>Les émotions dans l'Égypte Ancienne</i>	Rania Y. Merzeban (éd.), Marie-Lys Arnette (éd.), Dimitri Laboury, Cédric Larcher
9782724711639	<i>AnIsl 60</i>	
9782724711448	<i>Athribis XI</i>	Marcus Müller (éd.)

QUELQUES MONUMENTS DU CULTE DE SOBK

PAR

M. CHARLES KUENTZ.

I. — LE LINTEAU DE QEN-HER-ḤOPŠ-EF.

(PLANCHE I.)

DESCRIPTION.

Le petit monument reproduit à la planche I ci-jointe porte au *Journal d'entrée du Musée du Caire* (t. VII, p. 236-237) le n° 33848⁽¹⁾. Il n'a été jusqu'ici l'objet que d'une brève notice⁽²⁾. D'après cette notice et d'après le *Journal d'entrée*, il provient de la Vallée des Rois et a été trouvé dans le déblaiement du « tombeau 37 ». C'est un bloc de calcaire actuellement mis dans un cadre, de sorte que sa hauteur et sa longueur ne peuvent être évaluées exactement; la longueur est d'environ 0 m. 70 d'après la notice et le *Journal* (elle semble être de 0 m. 67), la hauteur doit être de 0 m. 25; l'épaisseur maximum est de 0 m. 10 : la face postérieure est irrégulière et cela indique que cette pierre devait être non pas appuyée directement contre une autre, mais fixée à l'aide d'un mortier de terre ou de plâtre. La dénomination de linteau pourrait paraître hasardeuse, vu la longueur restreinte du bloc. Mais il s'agit sans doute d'un linteau de porte pour un monument votif de dimensions réduites, soit une petite chapelle destinée à contenir quelque statuette de divinité, soit une stèle rectangulaire encadrée d'un linteau et de deux montants indépendants;

⁽¹⁾ Le n° 33849, qui est porté sur l'objet lui-même et qu'on voit sur la photographie (pl. I), est erroné.

⁽²⁾ G. DARESSY, *Bulletin de l'Institut Égyptien*, *Bulletin*, t. XXVIII.


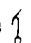
1899, p. 252 (in : *Extrait de l'inventaire du Musée de Ghizeh comprenant les objets entrés dans les collections du 1^{er} janvier au 31 décembre 1899*, p. 201 et suiv.).

il ne peut naturellement pas s'agir d'un linteau de porte de tombeau. Les blocs de ce genre, décorés, comme les grands linteaux, de scènes symétriquement disposées, se rencontrent parfois sous le Nouvel Empire, et doivent sans doute être attribués à de petits monuments érigés par des particuliers en l'honneur d'une ou de plusieurs divinités. Un exemple de monument analogue, provenant du même milieu et datant de la même époque, se trouve au British Museum : c'est un linteau d'environ 24 centimètres de longueur, accompagné d'un montant d'une hauteur à peine plus grande (l'autre montant est perdu); ce linteau est décoré de deux scènes d'adoration symétriques, et le montant ressemble aux grands montants de cette époque⁽¹⁾.

Le calcaire employé pour le linteau du Caire étant assez friable, des trous s'étaient produits sur la surface à sculpter : ils ont été bouchés, avant tout travail de sculpture, avec cette sorte de mortier qui était habituellement employée pour ce genre de réparations. On remarque des rebouchages, entre autres, à la coiffure du dieu de gauche et au torse du personnage de droite.

Il subsiste des traces de couleur en différents endroits : du rouge sur les bras et la figure de l'homme de gauche et sur le tronc de l'arbre; du jaune sur les plumes de la coiffure du dieu de droite; du noir sur la perruque des deux dieux. A gauche, il semble y avoir des restes de rouge également sur la robe de l'homme et sur le fond, mais c'est sans doute de la couleur qui, des bras de l'homme, s'est répandue sur les régions voisines lorsque celles-ci ont perdu leurs couleurs propres, moins tenaces (blanc, jaune).

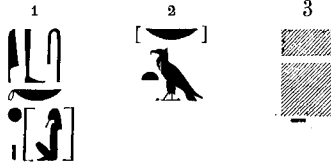
Une marge est réservée autour du champ à décorer, et celui-ci est rabaisé de quelques millimètres : les représentations y sont sculptées en bas-relief, les inscriptions en creux.

Comme c'est l'habitude pour les linteaux et autres pièces devant se trouver dans l'axe d'un monument, le décor est ici bipartite et offre deux scènes symétriques. De part et d'autre d'un arbuste central, deux dieux à têtes de crocodiles reçoivent l'adoration d'un homme à genoux. Ces dieux sont assis et portent la coiffure ; selon l'habitude, celui de gauche ne tient pas le sceptre 

⁽¹⁾ HALL, *Hieroglyphic Texts from Egyptian stelæ, etc., in the British Museum*, VII, 1925, pl. 28, n° [597]. L'éditeur y voit une « shrine shaped stele » (p. 10). Cf. collection Belmore,

pl. X, 1; MASPERO, *Recueil de travaux*, II, p. 170; *British Museum, A Guide to the Egyptian Galleries (Sculpture)*, 1909, p. 136, n° 482 [597].

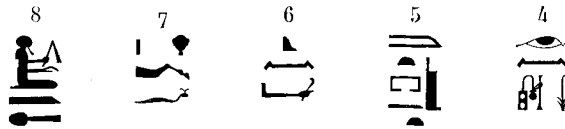
de la même main que celui de droite; de même pour le 𓆎 . Le dieu de gauche est nommé :



Sebkré, maître de la

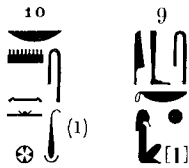
A la colonne 1, quelques signes ne sont pas tournés dans le bon sens : les scribes avaient moins de facilité pour écrire de gauche à droite que pour le contraire, d'où ce genre de faute qui est beaucoup plus fréquent qu'on ne le croit. A la colonne 3, on ne distingue plus qu'une partie d'un trait horizontal qui peut être les griffes d'un oiseau ou le bas du signe 𓆎 .

Au-dessus de l'adorateur de gauche, cette légende :



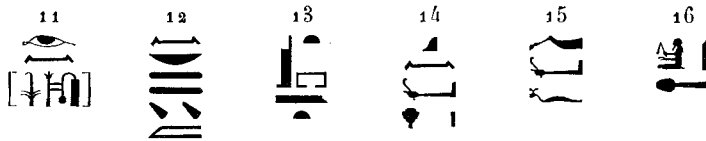
Le basilicogrammate dans la nécropole thébaine *Qen-her-hopš-ef*, justifié, a dédié (ce monument).

Légende du dieu de droite :



Sebkré maître de *Smen*.

Au-dessus de l'adorateur de droite :





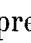
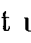


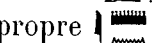

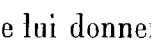
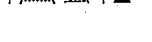
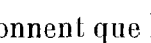
Le basilicogrammate du Maître des deux Égyptes dans la nécropole thébaine *Qen-her-hopš-ef*, justifié, a dédié (ce monument).




⁽¹⁾ Avec appendice en avant comme 𓆎 .

Le signe — n'est pas dans le bon sens, de même que le début de la colonne 1.

La signification des deux scènes est donc claire : un homme rend hommage au dieu Sobk sous deux de ses formes locales : deux dieux en apparence identiques adossés à une sorte d'arbuste. Plusieurs questions viennent naturellement à l'esprit : quel est cet homme ? quel est ce dieu ou mieux quelles sont ces formes particulières du dieu ? pourquoi cet homme adore-t-il ce dieu ? quelle est la signification de cet arbuste ?

II. — QEN-ĤER-ĤOPŠ-EF.

Le dédicateur du monument d'où provient ce linteau est un de ces nombreux fonctionnaires qui travaillaient dans la nécropole thébaine à l'époque ramesside et dont le site de Deir el-Médineh renferme les tombeaux. Cet homme est déjà connu par ailleurs. Dans les nombreux graffiti qu'on peut lui attribuer ⁽¹⁾, son nom est orthographié , mais souvent aussi , ce qui semble indiquer que dans la prononciation courante, on pouvait supprimer la préposition  ⁽²⁾. Cette suppression, qui, en dehors des noms propres, n'est habituelle pour  que devant un infinitif, tient sans doute à ce que les noms propres un peu longs, étant prononcés rapidement, ont une tendance à l'abrègement. La préposition  est souvent supprimée aussi : on trouve, pour un même individu,  à côté de  ⁽³⁾, ou encore  à côté de  ⁽⁴⁾. De même le nom propre  devient à basse époque  ⁽⁵⁾.

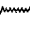
Les graffiti de *Qen-her-hopš-ef* ne lui donnent que le titre de scribe ou basilicogrammate (avec variantes ou additions). Cela empêche sans doute de restituer  à la colonne 11, bien que le titre  soit courant à cette époque et dans ce milieu ⁽⁶⁾. L'expression  peut paraître bi-


⁽¹⁾ W. SPIEGELBERG, *Thebanische Graffiti*, n° 397, p. 145-147.

⁽²⁾ De même *ibid.*, n° 396, p. 145.

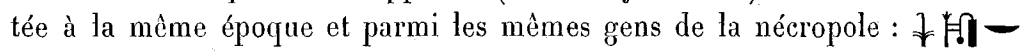



⁽³⁾ *Ibid.*, n° 350 et 353, p. 141.

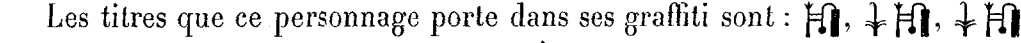
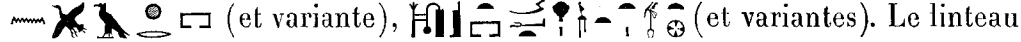
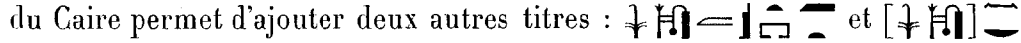
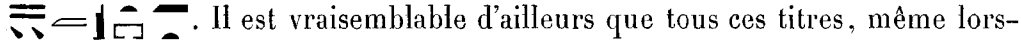
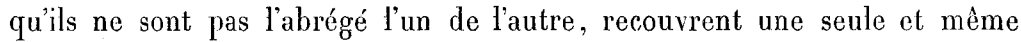
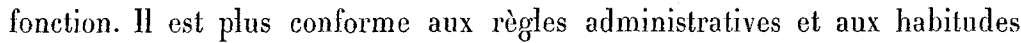
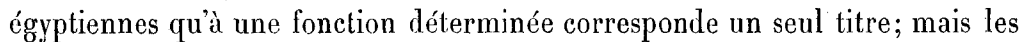
⁽⁴⁾ *Ibid.*, n° 355, p. 141.

⁽⁵⁾ Il faut sans doute lire *ä'mënnôpë*, avec 

valant *n* géminé; le second *n* provient soit d'une dissimilation de labiales *m-m-p* > *m-n-p*, soit de la prononciation *n* de la préposition , comme en copte.

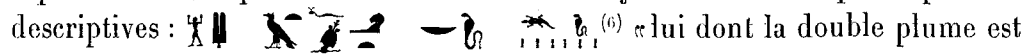

⁽⁶⁾ *Ibid.*, n° 14, p. 96; 122, p. 111; 147, p. 114; 160, p. 116; 166, p. 117; 275, p. 132;

zarre à cause du pléonasme apparent (scribe royal du roi), mais elle est attestée à la même époque et parmi les mêmes gens de la nécropole : ⁽¹⁾, ⁽²⁾, à côté de ⁽³⁾, ⁽⁴⁾.

Les titres que ce personnage porte dans ses graffiti sont : , ,   (et variante),  (et variantes). Le linteau du Caire permet d'ajouter deux autres titres :  et . Il est vraisemblable d'ailleurs que tous ces titres, même lorsqu'ils ne sont pas l'abrégé l'un de l'autre, recouvrent une seule et même fonction. Il est plus conforme aux règles administratives et aux habitudes égyptiennes qu'à une fonction déterminée corresponde un seul titre; mais les fonctionnaires et travailleurs de la nécropole thébaine, qui, devant les bureaux de l'administration centrale, portaient sans doute un titre officiel à forme fixe, se plaisaient à varier et à développer leur titre sur leurs monuments.

III. — LA REPRÉSENTATION DE SOBK.

Le dieu qui, sous une double forme, reçoit cette double adoration, est Sobk. Il est représenté avec un corps d'homme et une tête de crocodile. Déjà sous la V^e dynastie, on trouve Sobk anthropomorphe et crocodilocéphale⁽⁵⁾, et cette figuration est employée à toutes les époques, concurremment avec celle de l'animal lui-même.

Sa coiffure est ici une couronne compliquée. Cette couronne est caractéristique du dieu, à qui deux textes de la XVIII^e dynastie donnent pour épithètes descriptives :  « lui dont la double plume est haute, qui est coiffé de la couronne *atef*, qui a l'uraeus, qui a de nombreuses uræus ». Le verbe  est traduit par « gekrönt sein »⁽⁷⁾, ce qui est inexact,

399, p. 147; 411, p. 149. *Rec. de trav.*, II, p. 170. DARESSY, *Ostraca (Catal. gén. du Musée du Caire)*, n° 25066 et 25131. LEPSIUS, *Denkmäler, Text*, III, p. 300.

⁽¹⁾ SPIEGELBERG, *Theban. Graffiti*, n° 65, p. 104.

⁽²⁾ *Rec. de trav.*, II, p. 165.

⁽³⁾ DARESSY, *Ostraca*, n° 25114.





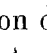
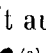
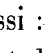
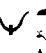



⁽⁴⁾ *Ibid.*, n° 25129.

⁽⁵⁾ BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs*

Ne-user-re', fig. 70, p. 92, et fig. 71, p. 93.

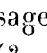
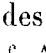
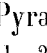


⁽⁶⁾ Berlin 11635 B 1 (*Ägyptische Inschr. ... Berlin*, II, p. 46 avec la bibliogr.) et statue de Marseille (même personnage que le précédent; NAVILLE, *Rec. de trav.*, I, planche de son article, p. 107 et seq.). Il s'agit de Sobk de Crocodilopolis du Fayoum.

⁽⁷⁾ ERMAN und GRAPOW, *Wört. der äg. Sprache*, I, p. 23.

d'abord parce que c'est évidemment un dénominatif de  « la couronne atef » et qu'il doit donc *a priori* avoir le sens plus précis de « couronner (couronné) de l'atef »; ensuite parce que les dieux qui reçoivent cette épithète portent habituellement l'atef : ici Sobk, ailleurs Osiris qui est   ⁽¹⁾ et dont on dit aussi :     ⁽²⁾; à basse époque on dit aussi d'Atoum qu'il est ⁽³⁾ et de même de Ptah-Tanen ⁽⁴⁾.

Une histoire partielle des transformations de cette coiffure de Sobk a déjà été entreprise⁽⁵⁾; elle peut être complétée ainsi :


A. — PLUME D'AUTRUCHE.

Le premier type de coiffure du dieu devait être une simple plume d'autruche, comme c'est le cas, à l'époque ancienne, pour beaucoup de dieux ayant quelque rapport avec l'occident⁽⁶⁾. Du moins on peut le croire d'après ce passage des Pyramides (507 b : W 621) :     « Sobk à la plume verte (? ou fraîche?) ». Cette plume simple n'a été conservée que dans l'enseigne .

B. — URÆUS.

L'uræus seule apparaît sur un monument de la XVIII^e dynastie⁽⁷⁾.

C. — DISQUE SOLAIRE ET URÆUS.

Dès Sanwosret I^{er}, sur l'obélisque de Bégig, Sobk est coiffé du disque à uræus ⁽⁸⁾. Cette coiffure est figurée sur une statuette de basse époque⁽⁹⁾ et souvent sur les bas-reliefs de Kom-Ombo⁽¹⁰⁾.

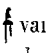

⁽¹⁾ LOUVRE, stèle C 26, l. 1 (*Urk.*, IV, 965, 1).

⁽²⁾ MARIETTE, *Abydos*, I, pl. 52, col. 29.

⁽³⁾ BÉNÉDITE, *Phile*, p. 123.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, ad finem.


⁽⁵⁾ ROEDER, in ROSCHER, *Ausführliches Lexikon der griechischen und römischen Mythologie*, fasc. 65 (1912), col. 1117 à 1120.

⁽⁶⁾ Pour la plume d'autruche symbolisant les Occidentaux, c'est-à-dire les Libyens, dans le signe  var. , cf. MÖLLER, *Die Zeichen für « Westen » und « Osten » in der äg. Hieroglyphenschrift* (*Sitzber. Ak. Berlin*, 1921, 168-170), p. 169.

⁽⁷⁾ LOAT, *Gurob* (apud MURRAY, *Saqqara Mastabas*), XVI, n° 15.

⁽⁸⁾ L., D., II, 119 a.

⁽⁹⁾ DARESSY, *Statues de divinités* (*Catal. du Musée du Caire*), p. 175, n° 38687.




⁽¹⁰⁾ J. DE MORGAN, *Kom-Ombo*, I (*Catalogue des monuments et inscriptions*, II), n° 41, p. 42; 53, p. 51; 164, p. 125; 320, p. 267; 346, p. 270; 380, p. 287; 388, p. 291; 395, p. 294; 417, p. 305; 437, p. 321; 500, p. 376. Avec le support de couronne  : n° 422, p. 312; 446, p. 330.




D. — DOUBLE PLUME DROITE.

1° SANS CORNES DE BÉLIER.

On rencontre parfois, à la basse époque, la double plume droite surmontant le disque⁽¹⁾; celui-ci peut être accompagné d'une uræus qui l'entoure⁽²⁾ ou qui se dresse devant lui⁽³⁾. Cette couronne n'est qu'une variante tardive de la couronne suivante.

2° AVEC CORNES DE BÉLIER.

Si l'on remonte à la première représentation classique (XII^e dynastie) de cette couronne à double plume droite, on trouve une coiffure déjà complexe : un lin-teau d'Amenemhêt III⁽⁴⁾, provenant du Fayoum, montre deux fois le crocodile de Sobk avec la couronne ci-contre. La plume, droite, est double comme ; d'autre part le disque solaire s'y est joint comme , et enfin les cornes de bélier : .

La présence du disque solaire est sans aucun doute due à un rapprochement entre Sobk et Rê. En effet c'est l'époque où le nom du dieu commence à s'adjoindre celui du dieu soleil. Le plus ancien exemple de cette fusion⁽⁵⁾ semble être le nom d'homme    (XI^e dynastie)⁽⁶⁾, qui se retrouve au cours

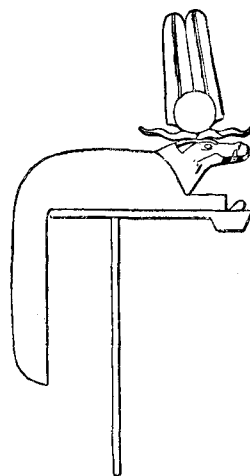


Fig. 1. — Sobk et sa coiffure (Berlin 16953. D'après Erman).

⁽¹⁾ MARIETTE, *Papyrus de Boulaq*, I, pl. IV = PLEINTE, *Over drie handschriften op papyrus...*, pl. II, n° XI = LANZONE, *Les papyrus du lac Mæris*, Turin, 1896, VII, 23.

⁽²⁾ PETRIE, *Hawara, Biahmu, Arsinoe*, pl. I (ptolémaïque).



⁽³⁾ DARESSY, *op. cit.*, p. 175, n° 38685 et pl. XXXVI.

⁽⁴⁾ Berlin 16953 : le crocodile de gauche est figuré dans ERMAN, *Die äg. Religion*, 1^{re} édition, fig. 26; 2^e édition, p. 21, fig. 24; l'ensemble en photographie dans SCHÄFER, *Zierinschrift aus einem Tempel des XIX. Jahrhunderts v. Chr.* (*Antliche Berichte aus den kön. Kunstsammlungen*,

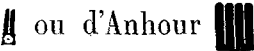

XXXIII, 1911-1912, col. 40-46), fig. 22, col. 41-42; l'ensemble au trait dans *Æg. Inschr...* Berlin, I, p. 212.

⁽⁵⁾ D'après K. HOFFMANN, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens*, 1915, p. 67, cette juxtaposition de deux noms divins serait une simple coordination et n'indiquerait pas que les deux dieux sont assimilés et identifiés : il faudrait comprendre « Sobk et Rê » et non « Sebk-rê ». Cette thèse n'est pas admissible pour la majorité des noms divins doubles, comme Sebk-rê, Amen-rê, etc.

⁽⁶⁾ Tombeau de Dega : DAVIES, *Five Theban tombs*, pl. XXXI.

Une variante unique est fournie par une statuette⁽¹⁾ : sur le support  s'élève la double plume droite, et au milieu, entre les cornes de bélier, se dresse une uræus .

E. — DOUBLE PLUME À EXTRÉMITÉ RECOURBÉE.

Plus tard, cette coiffure complexe se modifie : les plumes, au lieu de rester droites, comme celles d'Amon, de Min ou de Montou  ou d'Anhour 

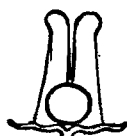


Fig. 2. — Coiffure de Sobk
(d'après L., D., III, 124 c).

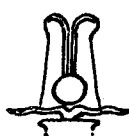







Fig. 3. — Coiffure de Sobk
(d'après L., D., III, 125 a).







Fig. 4. — Coiffure de Sobk
(d'après QUIBELL, *Ramesséum*).

prennent la forme , déjà sous Aménophis III⁽²⁾ et sous Ramsès I^{er}⁽³⁾ :   (fig. 2); quelquefois, la coiffure repose sur le support de couronne , par exemple sous Sési I^{er}⁽⁴⁾ (fig. 3).

Puis, suivant le mouvement qui porte, sous le Nouvel Empire, à compliquer et surcharger les ornements et le costume, on ajoute deux uræus, par exemple à l'époque ramesside sur une stèle du Ramesséum (fig. 4)⁽⁵⁾.

La coiffure de Sobk subit dès lors les mêmes transformations que l'*atef* d'Osiris, dont elle ne diffère que par l'absence de l'élément central .

On ajoute ensuite, comme pour l'*atef* Osirien  , un disque solaire à chaque uræus, déjà sous Sési I^{er} (fig. 5)⁽⁶⁾

 : c'est exactement ce que présente le linteau de Qen-her-hopš-ef⁽⁷⁾. Quelquefois la couronne repose sur le support ⁽⁸⁾.

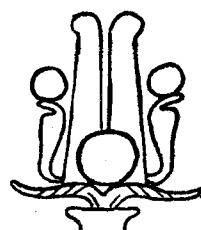


Fig. 5. — Coiffure de Sobk
(d'après L., D., III, 125 c).

⁽¹⁾ DARESSY, *op. cit.*, p. 175, n° 38686 et pl. XXXVI.

⁽²⁾ THOMAS YOUNG, *Hieroglyphics*, pl. 60 (Éléphantine).

⁽³⁾ L., D., III, 124 c (Karnak).

⁽⁴⁾ L., D., III, 125 a (Karnak).


Bulletin, t. XXVIII.

⁽⁵⁾ QUIBELL, *Ramesséum*, pl. 27, 2.

⁽⁶⁾ L., D., III, 125 c.

⁽⁷⁾ De même MARIETTE, *Papyrus de Boulaq*, 1, pl. III = PLEINTE, *Over drie handschriften...*, pl. III, n° XXIII.

⁽⁸⁾ Stèle d'*Anhur-ha'* (cf. *supra*, p. 114,

Enfin on ajoute encore deux uræus comme sur une stèle d'époque rameside⁽¹⁾ (fig. 6, avec le support .

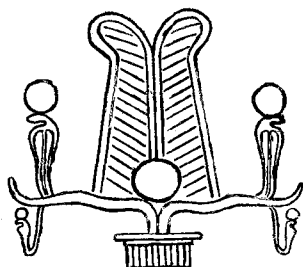




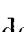

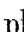



Fig. 6. — Coiffure de Sobk (stèle du Musée Guimet).

F. — ATEF OSIRIEN.

Quelquefois, Sobk porte l'atef même d'Osiris, soit , soit , soit .

C'est sans doute un de ces types de coiffure compliquée que décrit la phrase citée plus haut (Berlin 11635 et Marseille) : l'atef  de Sobk, comme celui de quelques autres dieux, comporte en effet deux plumes  et des uræus ; quant à l'uræus simple  dont parle ce texte, c'est sans doute celle qui doit accompagner le disque solaire, et qui est figurée sur les statuettes du Caire 38683, -5 et -7, citées plus haut.

G. — PSCHENT.


Ce n'est que très tardivement, par imitation d'Atoum, qu'apparaît le pschent  comme coiffure de Sobk⁽⁵⁾.

note 1). J. DE MORGAN, *Kom-Ombos*, I, n° 2, p. 9; 39, p. 41; 43, p. 43; 123, p. 99; 143, p. 110; 147, p. 113, etc. (c'est la couronne de Sobk la plus fréquente à Kom Ombo).

⁽¹⁾ A. MORET, *Catalogue du Musée Guimet, Galerie égyptienne (Annales du Musée Guimet, t. XXXII)*, p. 49-50 et pl. XXV, n° 23; reprod. dans : A. MORET, *Le Nil et la civilisation égyptienne*, 1926, p. 423, fig. 65.

⁽²⁾ L., D., III, 114 h (XIX^e dyn.).


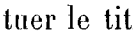
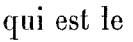

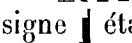

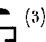
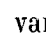
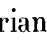

⁽³⁾ Statuette n° 2472 de Berlin : ROEDER, in ROSCHER, art. *Sobk*, col. 1118 (photogr.). Mais c'est sans doute par erreur que cette couronne est attribuée à Sobk par J. DE MORGAN, *Kom-Ombos*, I, n° 398, p. 295, car c'est, dans ce temple, la couronne habituelle de Haroeris, et d'ailleurs




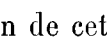
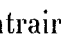

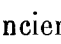
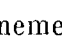

dans cette scène même, si le dieu a une tête de crocodile, le texte le nomme bien . C'est aussi par erreur que Sobk porte au n° 214, p. 167, une couronne de déesse.

⁽⁴⁾ Statuette n° 38683 du Caire : DARESSY, *op. cit.*, p. 174-175 et pl. XXXVI (il s'agit sans doute de Sobk et non de Hor-Khenti-Khati).

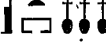

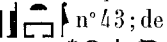

⁽⁵⁾ BRUGSCH, *Thesaurus*, 746, 21; 747, 4 et 10; PETRIE, *Hawara, Biahmu, Arsinoe*, pl. I; LANZONE, *Les papyrus du lac Mœris*, 3, 11; 6, 57 et 61; MARIETTE, *Papyrus de Boulaq*, I, pl. II et pl. V = PLEINTE, *Over drie handschriften...*, pl. IV gauche et I, n° XVI. Papyrus Hood : PLEINTE, *op. cit.*, pl. VI, n° XXX et XXXIII, pl. VII, n° XXXVII = LANZONE, *Les papyrus du lac Mœris*, pl. VI, n° 54, 57 et 61.

IV. — SOBK DE SUMNU.

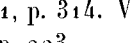
Le dieu étant ainsi caractérisé par son image, comment l'inscription le désigne-t-elle? quelles sont les deux formes particulières ou locales sous lesquelles il est ici adoré? Car Sobk est, dès l'époque ancienne, un de ces dieux dont les formes sont multiples : le chapitre 171 du Livre des Morts l'invoque  ⁽¹⁾ « par tous ses nombreux noms, en tout lieu où se complait son ka ». Malheureusement il est difficile de restituer le titre du Sobk de gauche :     ⁽²⁾ qui est le nom d'un temple de Ptah dans la nécropole thébaine (on verra plus loin que Sobk était alors souvent associé à Ptah) ou encore à l'épithète de Sobk   ⁽³⁾ variante   ⁽⁴⁾; mais il est difficile de rien affirmer, le signe  étant douteux.

Le dieu de droite, au contraire, est nommé   : ce Sobk maître de *Smen* (anciennement  *Sumnu*) est connu depuis la XII^e dynastie. L'identification de   avec l'ancienne ville de    , la lecture exacte de ce dernier nom et la localisation de cette ville ont fait l'objet d'un travail de M. Spiegelberg ⁽⁵⁾, mettant au point une première étude ⁽⁶⁾. Rien que sa démonstration soit probante, elle semble avoir été oubliée par la majorité des égyptologues, qui ont continué à confondre cette ville avec d'autres (par exemple Syène et Esneh) et à donner de son nom des transcriptions aussi nombreuses que fausses : *sunu* (1908, 1914, 1917, 1920, 1923) ou *sounnou* (1912), *su-uatch* (1913) ou *suuaz* (1917), *khmennu* (1913), etc. Cette ville


⁽¹⁾ BUDGE, *Book of the Dead*, p. 443.

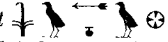
⁽²⁾ SPIEGELBERG, *Theban. Graffiti*, n° 821; cf. *Rec. de trav.*, II, p. 195 ; la lecture *S-t nfrw Ptḥ* (SPIEGELBERG, *op. cit.*, p. 161, n° 521 a; GAUTHIER, *Dictionn. des noms géographiques*, V, p. 77) repose sur une mauvaise interprétation du texte du graffiti :  ne peut signifier que « prêtre de Ptah (dans) *S-t nfrw* »; l'omission de la préposition est fréquente dans ces textes (exemple :  n° 43; de même n° 187, 196, 219, 286, etc.;  n° 209, etc.).

⁽³⁾ J. DE MORGAN, *Kom-Ombos*, I (*Catalogue*,

t. II), n° 63, p. 60; 147, p. 113; 193, gauche, col. 5, p. 147; 227, p. 174; 233, p. 177; 377, p. 285; 401, p. 297; 407, p. 300; 424, col. 1, p. 314. Variante :  n° 285 F-E, p. 223.

⁽⁴⁾ *Ibid.*, n° 41, p. 42.

⁽⁵⁾ *Varia*, LXXXIV, *Die Stadt*  *Swmnw* (*Rec. de trav.*, XXVIII (1906), p. 167-169). Cf. GAUTHIER, *Dictionn... géogr.*, V, 1928, p. 16-17, qui donne des références nouvelles.

⁽⁶⁾ *Varia*, XLIII, *Zu der Stadt*  *Swnw* (*Recueil de travaux*, XXI (1899), p. 49-51).

est connue surtout par l'épithète de Sobk, épithète fréquemment employée comme nom propre d'homme (beaucoup d'épithètes divines sont ainsi employées). Pour étudier non seulement l'orthographe de ce nom géographique, mais encore l'histoire du culte de ce Sobk particulier et la localisation de cette ville, il y a donc lieu de réunir le plus grand nombre possible d'exemples de cette épithète : d'où la liste suivante, classée chronologiquement.

A. — MOYEN EMPIRE.

Pour plus de commodité, on étudiera l'expression « maître de *Symnu* » d'abord comme épithète divine, puis comme nom d'homme.

1. — ÉPITHÈTE DU DIEU.

A. — MONUMENTS ROYAUX.

Il y a lieu de répartir en deux séries distinctes les exemples de la XII^e dynastie et ceux qui datent de la fin du Moyen Empire.

α. XII^e dynastie.

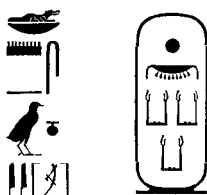
1. Sanwosret I^{er} (ou un autre?). Cylindre, collection Edwards. — PETRIE, *Scarabs and Cylinders with names*, 1917, pl. XII, n^o 29 (la photographie ne donne que le cartouche); pl. XII a, transcription.



2. Amenemhêt II (ou un autre?). Cylindre. — G. Ch. PIER, *Historical scarab seals from the Art Institute collection, Chicago, A. J. S. L.*, 23 (1906-1907), p. 75 et pl. I (p. 84), n^o 1112.



3. Amenemhêt II. Cylindre, collection Greville Chester. — PETRIE, *Historical Scarabs*, 1889, pl. 7, n° 216; GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 291, n° XXXIV.

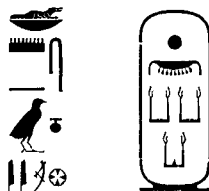


NOTA. — Les deux premiers [] sont fusionnés en un seul signe à trois bras (quelque chose comme []); un pareil assemblage n'existe en hiéroglyphes que pour [], qui équivaut à []; il y a ainsi des particularités d'écriture qui sont spéciales aux petits objets, et l'on peut parler d'un style épigraphique spécial aux scarabées et aux cylindres.

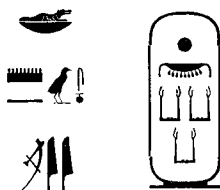
Le et le se touchent et constituent un seul signe, bien que le doive se lire indépendamment de . Cette particularité se retrouve sur quelques-uns des petits monuments qui suivent, et sur d'autres aussi, exemple : PETRIE, *Buttons and design scarabs*, XXVI, n° 13.15.5. Mais cette habitude existe aussi pour les hiéroglyphes ordinaires, et a été signalée par M. SETHE (in BORCHARDT, *Das Grabdenkmal des Königs Sahure*, II, Text, p. 131) : l'origine doit en être recherchée dans les cas où jouait le double rôle de support de la divinité, et de phonétique *nb*, ex. valant *ꜥꜣd-t nb(-t)* (Pierre de Palerme, verso, 2, 2; *Sahure*, II, *Blätter*, pl. 72) ou valant *ꜥꜣr-t nb(-t)* (*Urk.*, IV, 345); puis cette écriture aura été étendue à des cas où le ne servait plus de support et était uniquement phonétique : ex. *Hꜥhr nb(-t)* (*Urk.*, IV, 345; fréquent à l'époque ptolémaïque, surtout à Dendérah) ou encore ici même . Un autre signe jouant un double rôle, à la fois comme phonétique et comme élément de déterminatif, c'est le [] : M. GARDINER, *Egyptian Grammar*, p. 494, n° 28, a montré que les deux pendants de [] (cf. []) et de [] représentent le signe [] : or dans des cas comme [] [], fréquent sous l'Ancien Empire (SETHE, *Urk.*, I, 50, 6 = BOESER, *Beschr. der äg. Samml... Leiden, Denkm. des Alten Reiches*, Atlas, 1908, pl. VI, col. 3; SETHE, *Pyramidentexte*, 816 b (N 57), 964 b (P 189, M 354), 967 b (P 190); tombeau de Ptah-chepses à Abousir : P. MONTET, *Les scènes de la vie privée dans les tombeaux égyptiens de l'Ancien*

Empire, p. 132, note 1), ce ♂, partie intégrante du déterminatif, est aussi phonétique (cf. SETHE, *Von Zahlen und Zahlworten bei den alten Ägyptern*, 1916, p. 93, note 2).

4. Amenemhêt II. Cylindre, collection Fraser. — FRASER, *A catalogue of the scarabs belonging to George Fraser* (1900), p. 4, n° 28 et pl. II, n° 28; GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 291, n° XXXIV.



5. Du même. Cylindre, British Museum. — HALL, *Catalogue of Egyptian scarabs etc... in the British Museum*, I, 1913, p. 265, n° 3608 [15698].



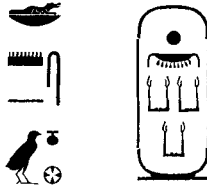
NOTA. — Une autre particularité des cylindres et scarabées est la liberté avec laquelle les signes sont souvent disposés : on en a un exemple ici avec le nom de la ville et le mot *mrj*. — Les deux ♂ sont réunis comme plus haut, au n° 2.


6. Du même. Cylindre, British Museum. — HALL, *Catalogue*, I, p. 265, n° 2609 [40.680].



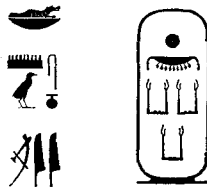
NOTA. — Les deux ♂ sont réunis comme plus haut.

7. Amenemhêt II. Cylindre. — PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, 1917, pl. XIII, n° 9.

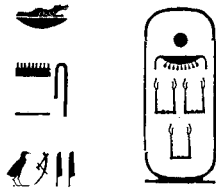


NOTA. — Les deux  sont réunis.

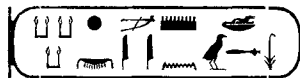
8. Du même. Cylindre, collection Edwards. — PETRIE, *ibid.*, pl. XIII, n° 10.







9. Du même. Cylindre, de Kahun. — PETRIE, *ibid.*, pl. XIII, n° 11.

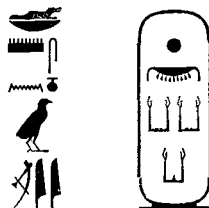



10. Du même. Grain de collier, collection Petrie. — PETRIE, *Historical Scarabs*, pl. VII, n° 218; GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 292, n° XXXVI.



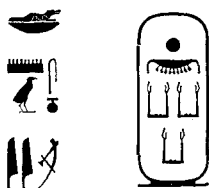
NOTA. — Les signes, bizarrement groupés sur l'original, doivent se lire sans doute dans l'ordre suivant :    .


11. Amenemhêt II. Scarabée. — ENGELBACH, *Riqqeh and Memphis VI*, pl. XVII, n° 2.



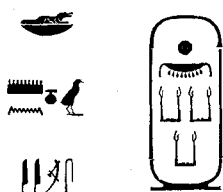
NOTA. — Les deux  sont réunis.


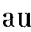
12. Du même. Scarabée. — PETRIE, *Illahun, Kahun and Gurob*, 1891, VIII, 24; SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXI (1899), figure, p. 50; NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. VI, n° 4.



NOTA. — Les deux  sont réunis.

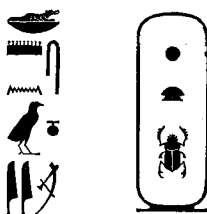
13. Du même. Empreinte de cachet dans l'argile, de Kahun. — BRUNTON, MURRAY, PETRIE, *Lahun*, II, pl. LXIV, n° 201.



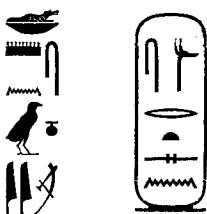
NOTA. — L'édition porte  au lieu de , qui est sans doute mal venu sur l'objet.

14. Sanwosret II. Cylindre, British Museum. — PETRIE, *Historical Scarabs*, 1889, pl. VIII, n° 231; NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. VI, n° 7; GAUTHIER, *Livre*

des Rois, I, p. 299, n° XXI; HALL, *Catalogue of Egyptian scarabs, etc... in the British Museum*, I, 1913, p. 265, n° 2610 [3928].



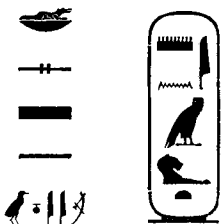
15. Du même (ou d'un autre?). Cylindre, collection Amherst. — NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. VI, n° 5, et p. 111.

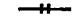



16. Amenemhêt III. Scarabée, collection Fraser. — FRASER, *A catalogue...*, p. 5; pl. II, n° 39; GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, p. 329, n° LVII.






NOTA. — Du même (ou d'un autre?). Cylindre, British Museum. — HALL, *Catal. of Eg. scarabs...*, I, 1913, p. 269, n° 2635 [40.682].

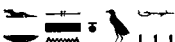
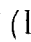


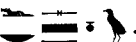
La reproduction montre une différence entre le  du cartouche et le  qui doit donc être š; d'autre part ce serait la seule fois, dans cette série, que


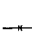
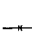
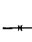
le nom de la ville serait écrit par — au lieu de β. On a donc affaire à un mot *sšnu*. Or on a signalé *nb sšnu* comme épithète de Sobk et comme nom de personne (SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXVIII (1906), p. 169; K. HOFFMANN, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens*, 1915, p. 76; ROEDER, in ROSCHER, *Ausf. Lex. gr. röm. Myth.*, col. 1110 [Sobk, III, B; 2]). En ajoutant de nouveaux exemples, on a la liste suivante, dans laquelle vient s'insérer le cylindre d'Amenemhêt :

A. — NB-SŠNU COMME ÉPITHÈTE DU DIEU.

1. Florence, stèle n° 1551 (2500) : SCHIAPARELLI, *Catalogo... Firenze*, p. 266 , var.  p. 267  (les deux derniers exemples sont sûrement altérés). Cf. BEREND, *Principaux mon. du Musée ég. de Florence*, 1882 (B. E. H. E., 51), p. 23 (2 exemples) et p. 24.


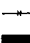
2. Collection Mac-Gregor : SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXI (1899), p. 50  (le déterminatif  est sans doute fautif).


3. Cylindre d'Amenemhêt : .

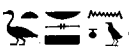

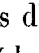
4. Kom Ombo : J. DE MORGAN, *Kom-Ombos*, II (*Catalogue...*, III), p. 19, n° 540, col. 5 : . ERMAN und GRAPOW, *Wörterbuch der ägyptischen Sprache*, II, p. 340, lisent *nšn* et proposent de rapprocher ce mot de *nšm-t* «écaille de poisson; poisson». Mais s'il faut admettre une faute, celle de  pour — est plus vraisemblable que celle de  pour , et d'autre part l'épithète *nb nšm-t* est inconnue, ce qui n'est pas le cas pour *nb sšn*.

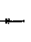
B. — NB-SŠNU COMME NOM DE PERSONNE.

5. Stèle n° 20546 du Caire : LANGE und SCHÄFER, *Grab- und Denksteine...*, II, p. 273 : homme nommé .

6. Stèle n° 20735 du Caire : LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 366, b : femme nommée . Si l'inscription n'est pas fautive, il y a ici une variante curieuse : la femme se réclame non de Sobk maître des poissons *sšnu*, mais de ces poissons mêmes, qui sont par conséquent eux aussi des êtres divins, bien que par ailleurs ils figurent parmi des poissons comestibles : .

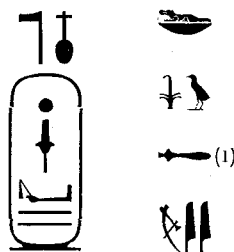
 GRIFFITH, *The Petrie Papyrus*, pl. XIX, l. 8 (« lotus-fish » p. 111; cf. p. 104).

7. Stèle n° 1545 de Turin : FABRETTI, ROSSI e LANZONE, *Catalogo...*, Torino, I, p. 149 : femme nommée . L'édition porte ; peut-être pourrait-on lire ; mais il n'y a pas d'exemple d'un nom propre *s'-nb-sšmny*, tandis que les deux exemples précédents donnent *s'* (ou *s't*)-*nb-sšny*.

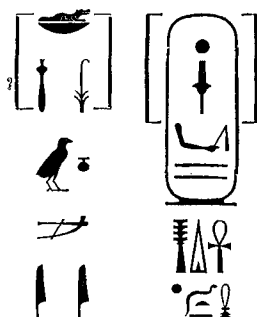
Tous les exemples, sauf l'exemple ptolémaïque, sont du Moyen Empire : ils ont tous  et non β . Le cylindre d'Amenemhêt est donc bien à classer ici et nous avons affaire à une nouvelle forme de Sobk, difficile à localiser d'ailleurs, et qui semble avoir perdu de son importance après le Moyen Empire.



β . *Fin du Moyen Empire.*

17. R^c-šm-hu-tui. Cylindre, collection Timins. — NEWBERRY, *The Timins collection*, 1907, pl. I, n° 14 et p. 12; WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien*, I, p. 283.

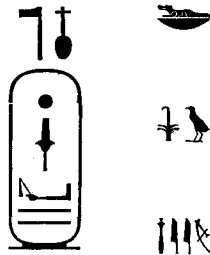


18. Du même. Cylindre. — PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, pl. XVIII, Dynasty XIII, 15, n° 1.

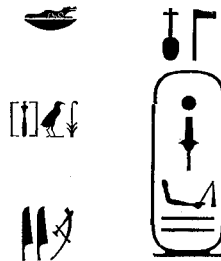





(1) Le signe exact manque; il faut lire partout  au lieu de .

19. R^c-sh̄m-h̄u-t̄ui. Cylindre, British Museum. — HALL, *Catalogue...*, I, 1913, p. 270, n° 2642 [28867]; WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien*, II, p. 769.

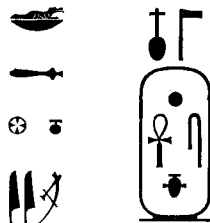


20. Du même. Cylindre, British Museum. — PETRIE, *Historical Scarabs*, n° 279, pl. 10; GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 15; HALL, *Catalogue...*, I, 1913, p. 270, n° 2643 [16752]; WEILL, *La fin du Moyen Empire égyptien*, I, p. 283; II, p. 769 et note 1.



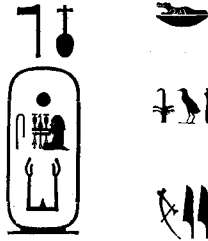
NOTA. — Le crochet que les éditeurs indiquent devant les pattes de  est difficilement un reste de ; ce signe est plutôt à restituer debout derrière  ou bien a été oublié par le graveur.

21. S^cnh̄-ib-r^c. Cylindre, vu dans le commerce. — NEWBERRY, *Egyptian historical notes*, 9, c (*P. S. B. A.*, XXXVI, 1914, 37); WEILL, *La fin...*, II, p. 774.

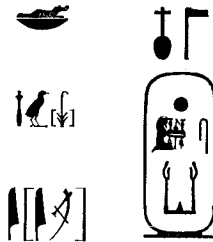


NOTA. — Il faut sans doute rétablir  avant .

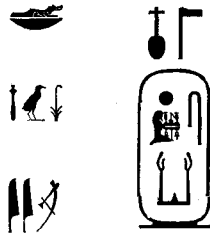
22. Hri-dꜣꜣ-tꜣꜣ Sdf-kꜣ-rꜣ Kꜣ-imm-m-hꜣt. Cylindre, collection Amherst.
— NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. VII, n° 6, et p. 115; WEILL, *La fin...*, I,
p. 317.



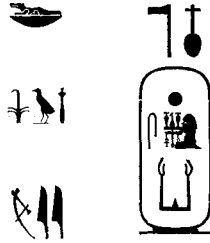
23. Du même. Cylindre, collection Fl. Petrie, de Kahun. — PETRIE, *Il-lahun, Kahun and Gurob*, VIII, 36; PETRIE, *A history of Egypt*, I, 1894, p. 245, fig. 149, gauche; 1923, p. 240, fig. 139, gauche; GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, 1912, p. 93, n° 13.


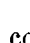
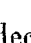


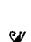


24. Du même. Cylindre, collection Fl. Petrie. — PETRIE, *A history of Egypt*, I, 1894, p. 245, fig. 149, droite; 1923, p. 240, fig. 139, droite; PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, 1917, pl. XVIII.

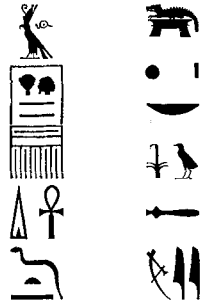


25. Hri-dꜣꜣ-tꜣui Sdf-kꜣ-rꜣ Kꜣi-imn-m-hꜣt. Cylindre, collection H. Price. — *A catalogue of the Egyptian antiquities in the possession of F. G. Hilton Price*, II, 1908, p. 31, n° 4250.

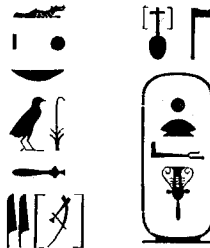


NOTA. — L'édition porte , ,  au lieu de , , .

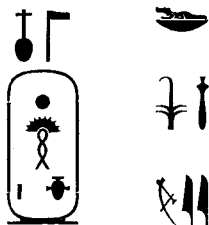
26. Du même. Cylindre, collection Murch. — NEWBERRY, *Scarabs*, pl. VII, n° 2; p. 114; WELLS, *La fin...*, I, p. 318.



27. Nefr-hotp. Grain de collier. — PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, pl. XVIII, n° 2. En voici le texte complet, grâce à l'obligeance de M. W. Fl. Petrie :

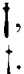

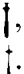


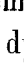


28. Uḥ-ib-r̄. Scarabée, collection Grant. — PETRIE, *Historical Scarabs*, 1889, pl. 11, n° 323; NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. VII, n° 5 et p. 115; WEILL, *La fin...*, I, p. 469.



29. Mr-ḥ-r̄. Statuette de Karnak, Musée du Caire. — LEGRAIN, *Rec. de trav.*, XXVI (1904), p. 218-221; NEWBERRY, *P. S. B. A.*, XXVII (1905), p. 103; LEGRAIN, *Statues et statuettes de rois et de particuliers (Catalogue général)*, I, 1906, p. 12 et pl. XII (n° 42021); GAUTHIER, *B. I. F. A. O.*, V (1906), p. 33, n. 2; GAUTHIER, *Livre des Rois*, I, 1908, p. 247, n° 16; WEILL, *La fin...*, I, p. 505 [96].

Le roi  est      et    .


NOTA. — La planche du *Catalogue général* donne nettement , contre le texte imprimé, qui a  (p. 12), et l'article du *Recueil*, qui porte .

Ce roi a été difficile à dater. On a hésité entre la XI^e dynastie⁽¹⁾ et la période postérieure à la XII^e dynastie⁽²⁾. L'absence de tout autre monument du culte de Sobk de *Summy* sous la XI^e dynastie, et l'abondance, au contraire, de monuments de ce genre aux époques postérieures, sont en faveur de la deuxième alternative. L'orthographe offre un argument décisif : l'emploi de  et de  dans ce mot est exceptionnel (cf. *supra*, n° 10) sous la XII^e dynastie, et constant sous les dynasties suivantes : c'est donc dans ces dernières qu'il faut ranger .


⁽¹⁾ GAUTHIER, in *B. I. F. A. O.*, V (1906), p. 34 (Mentouhotep III); *Livre des Rois*, I, 1908, p. 247 (Mentouhotep VI).

⁽²⁾ Percy E. NEWBERRY, *loc. cit.*; WEILL, *loc. cit.*; PETRIE, *A history of Egypt*, I, 1923, p. 280.


36. Stèle n° 20433 du Caire. — DARESSY, *Notes et remarques*, § XXVII (*Rec. de trav.*, XIV, 1893, p. 25); LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 31, a, l. 2.

Dans le proscynème : .

37. Stèle n° 20481 du Caire, de Rizagât. — MASPERO, *Notes sur quelques points...*, § XXII (*Ä. Z.*, XX, 1882, p. 122); LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 77, b, l. 1.


Dans le proscynème : .


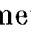
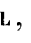

38. Stèle de Stockholm. — MOGENSEN, *Stèles égypt. du Musée Nat. de Stockholm*, 1919, n° 31, p. 21.


Titre : .


2. — NOM PROPRE DE PERSONNE.


A. — EXEMPLES DATÉS.


39. Papyrus de Kahun. XII^e dynastie. — GRIFFITH, *The Petrie Papyri*, pl. XXXIV n° XII, 1, verso (cf. p. 79 a, l. 51) : .

40. Louvre, stèle C. 13. Époque : reine . — PIERRET, *Rec. d'inscript. inéd. du Louvre*, II, p. 5 (omet ); LIEBLEIN, *Dictionn. de noms hiérog.*, n° 349, p. 117 (omet ); WEILL, *La fin...*, I, p. 393 : 1^{er} registre, col. 6 : .

41. Stèle, collection Weisz à Kalaz. Même époque que le précédent. — WIEDEMANN, *P. S. B. A.*, IX, 1887, p. 191-192; WEILL, *op. cit.*, I, p. 394 : .

42. Stèle Caire, *Journal d'entrée*, n° 52453, de Karnak. Époque :  (cf. *Annales du Serv. des Antiq.*, XXVIII, p. 123).

Ligne 11 : .

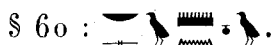
43. Papyrus de Boulaq n° 18. Époque : Sebk-hotp. — MARIETTE, *Les papyrus de Boulaq*, II, pl. XX, l. 10; SCHARFF, *Ä. Z.*, LVII (1922), p. 7**, § 21 : .

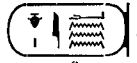

Bulletin, t. XXVIII.

44. Papyrus de Boulaq n° 18 (personnage différent du précédent et du suivant). — MARIETTE, *loc. cit.*, pl. XXII, l. 19; SCHARFF, *loc. cit.*, p. 8**, § 27 :




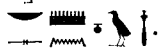
45. *Ibid.* — MARIETTE, *loc. cit.*, pl. XXXIX, l. 4; SCHARFF, *loc. cit.*, p. 19**, § 60 :



46. Stèle n° 279 [1348] du British Museum, l. 7. Époque : .
— *Hierogl. texts from Eg. stelæ... in the British Museum*, IV, pl. 27 : .



B. — EXEMPLES NON DATÉS.

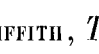

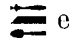
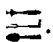
47. Scarabée, de Harageh. — PETRIE, *Scarabs...*, pl. XIV, 12, v; ENGELBACH and GUNN, *Harageh*, 1923, pl. XX, n° 35 (cf. p. 19) : .


48. Stèle n° 226 [362] du British Museum, l. 6. — *Hierogl. texts from Eg. stelæ...*, III, pl. 39 : .


NOTA. — L'édition porte ↓ au lieu de †.

49. Stèle C. 7 du Musée Guimet. — A. MORET, *Catalogue du Musée Guimet, Galerie ég.* (*Annales du Musée Guimet*, 32, 1909), pl. VI; cf. p. 13-14, A et C.


En haut : ; en bas : .


NOTA. — 1. On pourrait être tenté de lire le premier exemple *Ksu* (nom connu : GRIFFITH, *The Petrie Papyri*, XXIV, 23,  : XII^e dynastie; BEREND, *Principaux monuments du Musée égyptien de Florence*, p. 33, n° 2512 , mais — est sûr ainsi que ←. Au deuxième exemple, il y a bien *nb-su*  et non .

2. Sous le premier — il ne manque rien, il y a simplement un blanc comme il arrive souvent au Moyen Empire (exemple : MORET, *op. cit.*, stèle C. 13, pl. XII , blanc souvent remplacé par un trait vertical sans autre rôle que de combler un vide (exemple : *supra*, n° 41; *infra*, p. 159, nos 7 et 10; cf. P. MONTET dans COUYAT et MONTET, *Les inscriptions... du Ouâdi Hammâmât*, p. 14; du même, *Questions de grammaire, Sphinx*, XIX, 1915, p. 41; V. LORET, *Rec. de trav.*, XXXVIII (1916-1917), p. 67, note 4).


50. Stèle n° 3 du Musée Calvet (Avignon). — A. MORET, *Rec. de trav.*, XXXII (1910), pl. I, n° 1; cf. p. 137, et note 1 : .

NOTA. — Il manque le rebord du vase * d'un côté, mais il s'agit bien de * et non de ●.

51. Museum Münterianum. — Valdemar SCHMIDT, *Mus. Münt.*, 1910, pl. XVII; cf. p. 19 et note 2 : .

52. Stèle n° 314 [930] du British Museum, l. 2. — *Hierogl. texts from Eg. stelæ...*, IV, pl. 41 : .

NOTA. — L'édition porte] au lieu de †.

53. Stèle V 95 de Leide, l. 5. — LIEBLEIN, *Dictionn. de noms hiérog.*, n° 466; STEINDORFF, *Ä. Z.*, XXXII, p. 126; BOESER, *Beschreibung... Leyden*, II, 1909, n° 44, pl. XXXII : .


NOTA. — L'original donne † sans pointe supérieure.


54. Stèle de *Snbi* à Leide. — LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 371; BOESER, *op. cit.*, II, n° 34, pl. XXIV : .

NOTA. — Le † est sûr, quoiqu'il chevauche sur un trait de séparation.




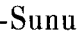









55. Stèle n° 13721 de Berlin, de Koubân. — *Aegypt. Inschr... Berlin*, I, p. 259 (a) et 260 (c) : []  et .

56. Scarabée, de Nagada. — PETRIE, *Nagadah*, LXXX, 15; P. E. NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. XVI, n° 6 : .

57. Scarabée. — P. E. NEWBERRY, *Scarabs*, pl. XVII, n° 5 : .

58. Stèle d'Athènes, registre inférieur. — PÖRTNER, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus Athen und Konst.*, 1908, pl. II, n° 4 : .

NOTA. — C'est l'un des trois exemples de ce nom porté par des femmes (cf. nos 62 et 76).

59. Stèle d'Athènes, registre inférieur (homme). — PÖRTNER, *ibid.* : .
60. Stèle n° 12 de Stuttgart, registre inférieur, col. 2. — SPIEGELBERG und PÖRTNER, *Aegypt. Grabst. und Denkst. aus süddeutschen Sammlungen*, I, Karlsruhe..., 1902, pl. VIII : .
61. Stèle d'Abydos, 3^e registre. — GARSTANG, *El-Arabah*, 1901, pl. VI, en haut, à gauche : .
62. Fragment de stèle, d'Esné. — GARSTANG, *Annales S. A.*, VIII, p. 143 (68 EO5) «Neb-Sunu» (sans doute ). Second exemple d'une femme portant ce nom.
63. Scarabée de Turin. — PETRIE, *Historical Scarabs*, 1889, pl. 13, 3^e registre, 4^e scarabée, n° 379 : .
64. Stèle n° 20015 du Caire. — LANGE und SCHÄFER, *Grab- und Denksteine des mittl. R. (Catal. gén.)*, I, p. 15, d : .
65. *Ibid.*, n° 20045. — MARIETTE, *Catal. Abydos*, n° 896; LIEBLEIN, n°s 503 et 1877; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 55, d, l. 8 : .
66. *Ibid.*, n° 20093. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 906; LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 1880; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 114, b, l. 8 : .
67. *Ibid.*, n° 20117. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 921; LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 1872; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 139, b : .
68. *Ibid.*, n° 20159. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 835; LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 1889; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 187, g, 4 : .
69. *Ibid.*, n° 20170. — LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 201 b, l. 5 et e, et p. 202 g :  (deux fois) et .
70. *Ibid.*, n° 20305. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 866; LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 354; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, I, p. 318, c : .

71. Stèle n° 20418 du Caire. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 723; LIEBLEIN, *op. cit.*, nos 496 et 1488; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 15, a, l. 7 : — † †.

72. *Ibid.*, n° 20426. — LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 22, i : — † †.

73. *Ibid.*, n° 20434. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 782; LIEBLEIN, *op. cit.*, nos 480 et 1896; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 32, f : — † †.

74. *Ibid.*, n° 20494. — LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 87, a, 2 : [—] † †.

75. Stèle n° 20610 du Caire. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 859; LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 429; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 250 d, 251 f : deux fois — † †.

76. Stèle n° 20640 du Caire. Nom de femme. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 865; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 277 c : — † †.

77. Même monument. Nom d'homme. — MARIETTE, *loc. cit.*, n° 865; LANGE und SCHÄFER, *loc. cit.*, p. 277 f et 278 g : deux fois — † †.


78. Stèle n° 20642 du Caire. — DARESSY, *Rec. de trav.*, XIV (1893), p. 25, n° 29329, § XXVIII; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 279, b : — † †.



79. *Ibid.*, n° 20677. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 800; LIEBLEIN, *op. cit.*, n° 1900; LANGE und SCHÄFER, II, p. 304, d : — † †.

80. *Ibid.*, n° 20716. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 1010; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 343 d : — † †.

81. *Ibid.*, n° 20742. — MARIETTE, *op. cit.*, n° 1496; LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 374, B, b : — †^{sic} †.

82. Stèle de Buhen. — RANDALL-MACIVER and L. WOOLLEY, *Buhen, Text*, 1901, p. 183, J 14 : — † †.


APPENDICE. — Le nom  relevé par LANGE und SCHÄFER, *Grab- und Denksteine...*, III, p. 111 (Caire, n° 20520, cf. *op. cit.*, II, p. 122 i), pourrait

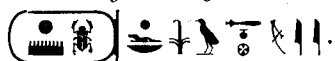
faire croire que Ptah aussi portait l'épithète de *nb-symny*. En réalité, le nom propre se réduit à  et il ne semble pas y avoir de  sur l'original.

B. — NOUVEL EMPIRE.

1. — ÉPITHÈTE DU DIEU.

A. — MONUMENTS ROYAUX.

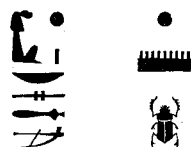
83. Thoutmosis III. Grain de collier, collection Mac Gregor. — NEWBERRY, *Extracts from my notebooks*, V, § 32, c, P. S. B. A., XXIV, 1902, p. 249 : 



84. Du même. Amulette en forme de cartouche. — W. M. Fl. PETRIE, *Scarabs and cylinders with names*, 1917, pl. XXVII, n° 36.

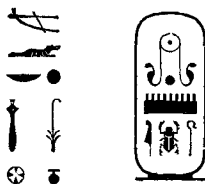


85. Du même. Amulette en forme de cartouche, collection Ward. — John WARD, *The sacred Beetle*, 1902, p. 55, n° 308, et pl. III.



NOTA. — Le dieu a une tête de crocodile. Sur l'autre face il y a « Thoutmosis fondateur de temples » et sur les flancs, des crocodiles (en haut-relief sans doute).

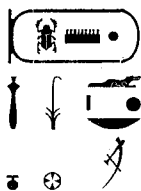
86. Du même. Cylindre, du Fayoum. — W. M. Fl. PETRIE, *Buttons and design scarabs*, pl. XXVI, nos 18-6-153. — Reproduit plus loin, p. 157, fig. 8.



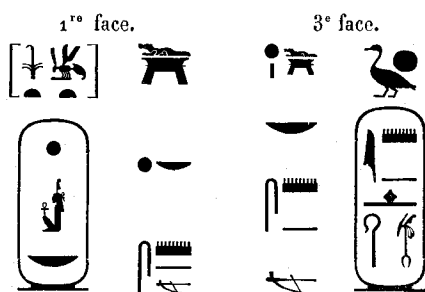
87. Thoutmosis III. Scarabée, de Mazghunah. — PETRIE, WAINWRIGHT and MACKAY, *The Labyrinth, Gerzeh and Mazghunah*, 1912, pl. L, n° 28.





88. Du même. Scarabée, de Mazghunah. — *Ibid.*, n° 29.



89. Aménophis III. Prisme perforé comme un cylindre, British Museum. — HALL, *Catalogue...*, I, p. 271, n° 2647 [29630].



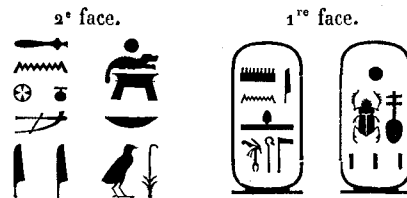
NOTA. — L'édition porte  et .

Cet objet porte sur la 2^e et la 4^e faces, qui sont les plus larges, deux crocodiles en haut-relief. On trouve des reliefs analogues sur une amulette de Thoutmosis III (*supra*, n° 85), et sur deux autres objets d'Aménophis III : le suivant (n° 90) et un autre (Berlin, n° 20103 : SCHÄFER und ANDRÆ, *Die Kunst des alten Orients*, 1925 (*Propyläen Kunstgeschichte*, II), p. 329, n° 2).

90. Aménophis III. Grain de collier, Berlin n° 18847. — SCHÄFER und ANDRÆ, *loc. cit.*, n° 3. La lecture est douteuse.



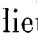
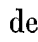





91. Aménophis IV. Plaquette de la forme ■, collection Amherst. — Percy E. NEWBERRY, *Scarabs*, 1908, pl. XXXI, n° 24.




92. Ramsès II. Grand temple d'Abousimbel, 2^e pilier de gauche, face sud. — CHAMPOLLION, *Notices descriptives*, I, 68; BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, 712 et 1305.



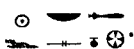
NOTA. — L'édition porte . Au lieu de , faut-il lire  ou ?

93. Ramsès III. Médinet Habou. — L., *D.*, *Text*, III, p. 182, 11a; WILKINSON, *Manners and Customs...*, 1878, III, p. 190, fig. 551, 3 :   .

NOTA. — Le • est-il le nom de RÈ ou un autre élément (accidental sans doute), comme dans  (L., *D.*, IV, 10; *Text*, III, p. 53)?

B. — MONUMENTS DE PARTICULIERS.

94. Berlin, n° 3814. — SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXVIII (1906), p. 168 :



95. Groupe de Collection Meux. — SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXI (1899), p. 50; E. A. WALLIS BUDGE, *Eg. antiquities in the possession of Lady Meux*, 1893, p. 112, col. 1; 1896, p. 147.

Proscynème à .

96. Statue n° 42122 du Caire. — LEGRAIN, *Statues et statuettes...*, I, p. 73, h et pl. LXXII :

Socle, côté gauche (par rapport à la statue).

Après , le proscynème cite (collationné; l'édition porte)

sans , et au lieu de .

Il semble y avoir eu une erreur du lapicide, qui a mis à la place de et vice versa. Ce texte est peu soigné : ainsi le nom de Gébélèn est mal orthographié.



Fig. 7. — Fac-similé : statue Caire n° 42122.

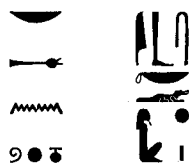
97. Statue n° 42169 du Caire (époque de Ramsès II). — LEGRAIN, *Statues et statuettes...*, II, p. 36 et 37, et pl. XXXIII :


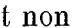
p. 36, a b .



p. 37, d f .


Le deuxième exemple est visible sur la planche : il y a nettement et non pas comme le porte l'édition; de même pour les autres exemples (collation due à l'obligeance de M. B. Gunn).

98. Stèle du « *sadmē-ōš* dans la Place de Vérité » Caire, *Journal d'entrée*, n° 43569. — BARAIZE, *Annales S. A.*, XIII, p. 39; DARESSY, *Une stèle du dieu Ched*, *Annales S. A.*, XVI, p. 175 et note 5; cf. la planche jointe à l'article.





NOTA. — La flèche, sur l'original, est de la forme  et non .

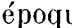

99. Linteau de . Caire, *Journal d'entrée*, n° 33848. *Supra*, p. 115, col. 10 et pl. I : .

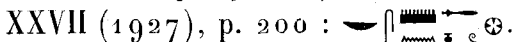
100. Statuette du dieu Sobk, Florence, n° 834 (134). — SCHIAPARELLI, *Museo archeologico di Firenze, Antichità egizie*, 1887, p. 102 : .

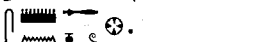
2. — NOM DE PERSONNE.


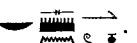
101. Tombeau thébain n° 183. Époque : Ramsès II. — GARDINER and WEIGALL, *A topographical catalogue of the private tombs of Thebes*, 1913, p. 32 : .

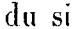
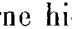

102. Parchemin daté de l'an V de Ramsès II. — VIREY, *M. M. F. C.*, I, p. 506; cf. pl. IV, 3^e col., l. 9 : .


NOTA. — Le signe  se confond à cette époque, en hiératique, avec  (de même aux n°s 103 et 104).


103. Ostracon Caire (Vallée des Rois, J. 49887, l. 2). Fin de la XIX^e dynastie. — ČERNÝ, *Annales S. A.*, XXVII (1927), p. 200 : .

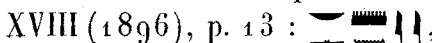

104. Ostracon n° 5635 du British Museum (même personnage que le précédent). — *Inscript. in the hieratic character*, pl. XIX, n° 5635, l. 9 : .

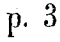
105. Deux canopes, collection Desnoyers. — A. BAILLET, *Mél. d'arch. égypt. et assyr.*, III, 1876, p. 100 :  et .


NOTA. — Le signe  est sans doute une mauvaise copie du signe hiératique pour  (au propre .



106. Statue d'albâtre, Karlsruhe. — SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXVIII (1906), p. 168-169 :  sic.


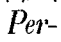

107. Ouchehti n° 4392 du Musée de Berlin, de Thèbes. — *Egypt. Inschr. aus den Kön. Museen zu Berlin*, II, p. 280. Deux fois .

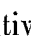
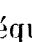
108. Statuette d'Apis, Musée d'Athènes, n° 930. — MALLET, *Rec. de trav.*, XVIII (1896), p. 13 : , variante .

APPENDICE 1. — Stèle n° 34029 du Caire. — MARIETTE, *Mon. div.*, p. 28, pl. 89; LACAU, *Stèles du Nouv. Emp. (Catal. gén.)*, p. 63 et pl. XXII; LEGRAIN, *Répertoire général. et onomast.*, 1908, n° 51, p. 33 : — .

Ce nom, déjà rencontré au Moyen Empire (cf. plus haut, p. 141, appendice), peut être une forme apocopée de *nb-symnu*, mais aussi de noms de la forme « *nb + su + dieu* » (dont il y a deux exemples : K. HOFFMANN, *Die theophoren Personennamen des älteren Ägyptens*, 1915, p. 54). Pourrait-on y voir une simple proposition nominale comme dans le nom plus ancien —  ?

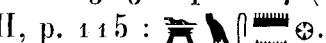
APPENDICE 2. — Stèle de , Caire, de Saqqarah. — LIEBLEIN, *Dictionn. de noms...*, p. 938; LEGRAIN, *Répertoire général. et onomast.*, n° 280 : .

Ce nom peut être un hypocoristique soit de *nb-symnu*, soit plutôt de   et variantes (à l'origine, épithète divine : LEVY, *Über die theophoren Personennamen...*, p. 15 et 56; Ch. KUENTZ, *L'oie du Nil*, 1926, p. 56, note 2), difficilement de  (cf. *L'oie du Nil*, p. 55).

Si c'est bien la première alternative qui est exacte, le  est soit le suffixe hypocoristique connu, soit un équivalent orthographique (cf. *supra*, n° 108) du  final quiescent (-*eu* devenu -*ë* équivalent à -*ë* venant de -*ëi*).





C. — BASSE ÉPOQUE.

1. — LIEU DE CULTE DU DIEU.




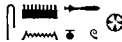
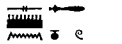
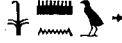










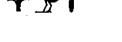








109. Autel de Nectanébès, Turin. — BONOMI, *On the cylindrical mon. of Nectharhebes in the Mus. of Turin, T. S. B. A.*, III, 1874, p. 422-424 (cf. BIRCH, *Translation of the hier. inscr...*, p. 425-429), 1^{re} pl. faisant face à p. 424, col. 34, cf. p. 428; BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 1057 (n° 34) et p. 1305; SCHIAPARELLI, *Libro dei funerali*, II, p. 115 : .

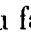
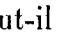
2. — ÉPITHÈTE DU DIEU.


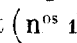
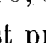
110. Papyrus démotique, Caire n° 30962, de Gébélèn. Époque ptolémaïque. — SPIEGELBERG, *Rec. de trav.*, XXVIII (1906), p. 168; *Die Demot. Denkmäler*, II, *Die Demot. Papyrus*, Text, 1908 (*Catal. gén.*), p. 202.


Deux fois *Sbk-r^s nb smne* :    .

	MOYEN EMPIRE			NOUVEL EMPIRE			BASSE ÉPOQUE.
	XII ^e DYNASTIE.	FIN DU MOYEN EMPIRE.	NON DATÉ.	XVIII ^e DYNASTIE.	XIX ^e -XX ^e DYNASTIES.	NON DATÉ.	
A. Sans ← 1. Avec s—		2	"	"	"	"	109
		4, 7	"	"	"	"	111 (h.)
		1, 3, 5, 11, 13, 14, 15	"	47	"	"	"
		6, 8, 12, 16	"	"	"	"	"
		9	"	"	"	"	"
		"	"	"	89 (2 fois)	"	106
		"	"	"	"	"	107 (2 fois)
		"	"	"	"	"	108
		"	"	"	"	"	108
		"	"	"	"	"	"
		"	"	"	"	"	110 (d.)
		"	"	"	"	92	"
		"	"	"	"	99	"
		"	"	"	"	"	100
		"	"	"	"	112 (h.)	"
		"	"	"	"	113 (h.)	"
	2. Avec s—		39 (h.)	"	55 (2 fois), 64, 67, 75, 78, 80, 82	"	"
		"	32	"	"	"	"
		"	"	65	"	"	"
		"	"	74	"	"	"
		"	"	"	90	"	"
		"	43, 44, 45 (tous h.)	"	"	"	"


	MOYEN EMPIRE			NOUVEL EMPIRE			BASSE ÉPOQUE.
	XII ^e DYNASTIE.	FIN DU MOYEN EMPIRE.	NON DATÉ.	XVIII ^e DYNASTIE.	XIX ^e -XX ^e DYNASTIES.	NON DATÉ.	
B. Avec 	"	"	48	"	"	"	"
1. Avec 	"	"	"	"	103 (h.), 104 (h.)	"	"
a. Avec s- 	"	"	"	"	"	105 (2 fois)	"
b. Avec sm- 	10	"	"	"	"	"	"
	30	"	"	"	"	"	"
	"	"	50	"	102 (h.)	"	"
2. Sans 	"	"	"	85	"	"	"
a. Avec s- 	"	"	"	"	97 (4 fois)	94, 96	"
	"	17, 26, 27, 40	49 (2 fois), 51, 56, 58, 60, 68, 69 (3°), 73, 79	"	"	"	"
	"	"	34	"	"	"	"
	"	19, 20, 22, 23, 24, 25	52, 53, 54, 59, 61, 63, 69 (1 et 2), 72, 76, 81	"	"	"	"
b. Avec sm- 	"	"	38	"	"	"	"
	"	"	37	"	"	"	"
	"	21 (incomplet)	35	83, 84	"	"	"
	31	"	36	"	"	"	"
	"	"	70	"	"	"	"
	"	"	"	91	"	"	"
	"	"	"	"	"	95	"
	"	18	"	"	"	"	"
	"	"	"	86, 88	93, 101	"	"
	"	"	"	87	"	"	"
	"	41, 46	"	"	"	"	"
	"	28, 29, 42	33, 57, 66, 71, 77	"	"	"	"
C. Avec 	"	"	"	"	98	"	"
valant smn 	"	"	"	"	"	"	"

peut-être à décomposer en *su* + *mny*, mais l'étymologie en étant inconnue, on ne peut rien avancer à ce sujet. Ce qui est étrange, ce n'est pas qu'à une forme antérieure *sumny* le Nouvel Empire réponde par la forme *smn*, réduite par la chute, phonétique, du *-u-* interne et du *-u* final (rien de plus normal), mais c'est bien que la forme pleine *sumny* soit précédée par une forme *smny* sans *-u-* interne : cet *-u-* était prononcé évidemment dès le début, mais la XII^e dynastie ne l'écrivait pas en général, peut-être parce que la vieille habitude de ne pas écrire les sonantes consonnes persistait alors, ou plutôt parce qu'on avait conservé à cette époque l'orthographe, naturellement défective, que ce mot présentait dans des documents de l'Ancien Empire que nous avons tous perdus. Ou faut-il comparer  devenant , changement dont la raison est toute différente?


Ce qui est étrange aussi, c'est que le syllabique *mny* ← n'apparaisse pas dès le début; c'est pourtant un vieux signe dont l'emploi, dès les Pyramides, est restreint à l'expression  « prends pour toi ». Ce signe n'étant pas ou presque pas employé sous la XII^e dynastie, on se demande pourquoi les dynasties suivantes en ont fait si grand usage. Sans doute y avait-il là encore un prototype d'Ancien Empire dont l'influence se faisait encore sentir. Ce qui montre, en tout cas, que ce signe était archaïque et qu'on n'y était plus habitué comme à un syllabique ordinaire, c'est que parfois on le rejetait bizarrement à la fin du mot (nos 10, 30, 48, 50), par exemple :  : sa place, comme syllabique, est prise par le signe usuel , mais ← appartenant à la physionomie traditionnelle du mot, on le garde, tout en le reportant en fin de mot, en une place où il n'est ni syllabique ni déterminatif phonétique⁽¹⁾, mais une simple survivance.

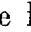
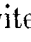

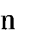
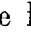
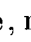
Enfin, ce signe, complètement sorti de l'usage courant, ne fut plus compris avec sa valeur ancienne exacte. Le signe ← en effet représente la massue prédynastique à tête plate⁽²⁾, de même que  représente la massue à tête piriforme; or tandis que cette dernière continue à être connue à date historique

⁽¹⁾ Il serait déterminatif phonétique s'il valait *mny*, mais quoique l'arme elle-même se nomme *mny* (LACAU, *Sarcoph. ant. au Nouv. Emp.*, n^{os} 28034 [I, p. 94, n^o 67], 28035 [p. 100, n^o 53] et 28037 [p. 114, n^o 84]), le signe se lit

mn seulement, comme le prouve l'orthographe  pour *m n-k*.

⁽²⁾ G. JÉQUIER, *Les frises d'objets...*, 1921, p. 201-203; W. WOLF, *Die Bewaffnung des altägyptischen Heeres*, 1926, p. 6.

(parfois munie d'une lame ←), la première, au contraire, est sortie très tôt de l'usage, et c'est pourquoi le syllabique *hd* a connu une fortune qui a été refusée au syllabique *mn*. Aussi les scribes ont-ils perdu le souvenir de la valeur exacte de *h*. Le Papyrus des signes⁽¹⁾ range bien *h* parmi les sceptres et le définit bien  « massue *mn* ». Mais ce papyrus est sans doute en partie la copie de documents plus anciens. Dans l'usage courant, le ← était rarissime, et d'après l'exemple n° 98 il est évident que le scribe lui a attribué la valeur *smn*⁽²⁾. Les exemples, qu'on a cru pouvoir alléguer jusqu'ici, de syllabiques prenant avec le temps une valeur nouvelle par adjonction d'une consonne, ont été reconnus faux⁽³⁾. Mais force nous est bien de reconnaître qu'ici un syllabique valant d'abord *mn(u)* a été lu à une époque récente *smn(u)* : contrairement aux exemples en question, il s'agit ici d'un signe rare et d'une période récente, c'est ce qui explique la possibilité d'un pareil changement.

Le nom de la ville est souvent déterminé par , mais souvent il est dépourvu de déterminatif, soit pour abrégé sur de petits objets (cylindres), soit pour éviter la succession d'un déterminatif particulier de *sumnu*  et du déterminatif général de *nb-sumnu*  et variantes (nom propre de personne). Un exemple (n° 34) a  au lieu de . Cette variante, qui n'est pas sans analogues dans d'autres mots, s'explique : *sumnu* devait désigner non seulement la ville, mais encore la nécropole attenante. Le déterminatif  (n° 106) s'applique naturellement à l'ensemble *nb-sumnu* comme épithète divine et non, comme on l'a cru, au seul nom de la ville.

LOCALISATION DE SUMNU.

Les égyptologues ont beaucoup varié sur la position de cette ville, comme sur la lecture de son nom. Birch (1874) plaçait la ville *Smn* de l'autel de Nec-tanébès dans le nome Memphite⁽⁴⁾, sans donner ses raisons. Brugsch (1876-1880) plaçait la ville *Smn* près d'Esné⁽⁵⁾. Maspero (1882), se fondant sur une

⁽¹⁾ GRIFFITH and PETRIE, *Two hieroglyphic Papyri from Tanis*, pl. XX, 5 et p. 19.


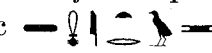
⁽²⁾ Cette erreur a été favorisée peut-être par la confusion de ← avec la flèche en hiéroglyphique (cf. p. 146, n° 102, nota) : le lapicide a gravé la flèche et a été influencé par la valeur *sun* de

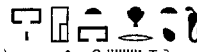
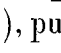
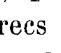
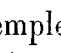
ce signe.

⁽³⁾ P. MONTET, *Sur quelques passages des « Mémoires de Sinouhât », § III, Revue égyptologique*, 1921, p. 8-11.

⁽⁴⁾ *T. S. B. A.*, III, p. 428, n° 34.

⁽⁵⁾ *Dictionnaire... géogr.*, p. 712 et 1305.

stèle (cf. plus haut, p. 137, n° 37) venant de Rizagât et nommant dans le proscynème, outre Anubis, Sobk maître de *Summy* et Khons , a identifié la deuxième ville avec Rizagât et placé la première dans le voisinage d'Erment⁽¹⁾. Daressy (1893) a confirmé cette localisation en la rattachant, puisqu'il s'agit de Sobk, à la Crocodilopolis de Haute-Égypte, que Strabon (XVII, 47)⁽²⁾ place entre Hermonthis au nord et Aphroditopolis au sud⁽³⁾. Spiegelberg, après avoir penché (1899) pour Esné⁽⁴⁾, s'est rangé (1906) à l'avis de Daressy : il s'agit de la Crocodilopolis située entre Erment et Gébélên⁽⁵⁾. Cette opinion a été adoptée par Weill (1904)⁽⁶⁾, Gauthier⁽⁷⁾ (1928) et Bucher⁽⁸⁾ (1928) qui ajoute, comme preuve, ce fait que les papyrus de Strasbourg contenant l'hymne à Sobk de *Summy* ont été achetés à Louxor en même temps que des papyrus démotiques venant de Gébélên. Il faut ajouter que Spiegelberg⁽⁹⁾ vient (1928) d'identifier Crocodilopolis avec , ce qui identifierait *Summy* et *iu-mitru*.

En somme, c'est surtout sur la provenance de la stèle publiée par Maspero que repose la localisation, aujourd'hui acceptée, de *Summy*, et, en plus, sur la provenance des papyrus de Strasbourg. Une troisième preuve, c'est que le papyrus démotique du Caire⁽¹⁰⁾ contenant un hymne à Sobk de *Summy* a été trouvé à Gébélên. De plus, cet hymne nomme onze fois Hathor dame de *inti*, c'est-à-dire Gébélên; une statue du Nouvel Empire (n° 96, p. 145) associe également ce Sobk local avec Hathor dame de *inti*. Enfin le glossaire Golénischeff⁽¹¹⁾ nomme les trois villes suivantes, du sud au nord :  c'est-à-dire Pathyris, identique à *inti*-Gébélên (et même à ⁽¹²⁾), puis , puis . Il s'agit donc bien de la ville que les Grecs nommaient Crocodilopolis et où il y avait encore à l'époque grecque un temple de Suchos (GRENFELL and HUNT, *Greek Papyri (Catal. gén. du Musée du Caire)*, 1903, p. 48, n° 10371).

Cette localisation est donc assurée. Mais on est étonné de voir que beaucoup

(1) *Ä. Z.*, XX, p. 123. 284 et seq., et 297.
 (2) Trad. Tardieu, III, p. 452. (7) *Dictionnaire... géogr.*, V, p. 16-17.
 (3) *Rec. de trav.*, XIV, p. 25. (8) *Kémi*, I, p. 41-42.
 (4) *Rec. de trav.*, XXI, p. 49-51. (9) *Ä. Z.*, LXIII, p. 153.
 (5) *Rec. de trav.*, XXVIII, p. 167-169. (10) Cf. plus haut, p. 147, n° 110.
 (6) *Journal Asiatique*, 1914/1, p. 87 et seq., et (11) Cf. plus haut, p. 150, n° 112.
 100 = *La fin du Moyen Empire égyptien*, I, p. (12) *Ä. Z.*, LXIII, p. 153.
Bulletin, t. XXVIII. 20

d'objets dédiés à Sobk de *Symny* proviennent du Fayoum ou des environs (cf. plus haut, nos 11, 12, 13, 23, 30, 31, 86, 87, 88). Le n° 30 en particulier, qui provient de Kahun, parle d'un prêtre de Sobk de *Symny*. Il semble difficile de nier qu'il y ait eu un culte de cette forme de Sobk à l'entrée du Fayoum. Deux explications sont possibles : ou bien il y avait là une ville nommée aussi *Symny* et adorant aussi le crocodile, ou bien on avait introduit là le culte de Sobk de *Symny* de Haute-Égypte. Mais dans ce dernier cas on aurait au moins quelquefois : *Sbk nb Symny* ♂ avec mention de la ville du Fayoum où Sobk était divinité parèdre. Or il n'en est rien. Il semble donc qu'il faille admettre l'existence de deux villes homonymes consacrées à Sobk, l'une en Haute-Égypte, l'autre au Fayoum, de même qu'il y a deux ♂, consacrées à Horus, en Haute et en Basse-Égypte, de même qu'il y a deux ♂, plusieurs ♂, etc. Il se pourrait d'ailleurs que *Symny* du Fayoum soit antérieure à la ville homonyme de Haute-Égypte.


S'il y a vraiment eu une ville *Symny* à l'entrée du Fayoum, on s'explique que les rois de la XII^e dynastie aient eu une dévotion particulière pour le dieu de cette ville : leur résidence en effet n'était pas loin.

Il y a peut-être un rapport entre cette ville et la ville ♂ (1) du Fayoum, consacrée à Khnoum, qui est peut-être identique à ♂ (2) consacrée à Khnoum, et à ♂ (3) consacrée à Khnoum et à Horus. Si cela était, il faudrait expliquer pourquoi Sobk aurait cédé la place à Khnoum et à Horus. Horus a été associé à Sobk d'Ombos, et, dès le Moyen Empire, à Sobk de ♂ (Crocodilopolis du Fayoum); lui aurait-il été associé ici aussi et aurait-il fini par l'évincer? Pour Khnoum, il serait difficile d'expliquer sa substitution à Sobk.

V. — LE CULTE DE SOBK À THÈBES.

Comment se fait-il qu'un scribe de la nécropole thébaine comme *Qen-her-hopš-ef* consacre, en territoire thébain, un monument à un dieu qui n'est pas thébain? C'est sans doute que ce dieu recevait à Thèbes un culte spécial et peut-être même qu'il y possédait un temple.

(1) GAUTHIER, *Dictionnaire... géogr.*, V, p. 37. — (2) *Ibid.*, p. 36. — (3) *Ibid.*, p. 37.

L'existence d'un culte de Sobk à Thèbes a déjà été reconnue par Brugsch⁽¹⁾. Mais certaines preuves qu'on a fournies à l'appui de son idée ne sont pas convaincantes. Ainsi Wiedemann rappelle que, d'après un texte de Sési I^{er}, Sobk était adoré ⁽²⁾. Or ce mot doit désigner non pas Thèbes, mais Ptolémaïs du Fayoum⁽³⁾. D'autre part, Røder⁽⁴⁾ s'appuie sur Hérodote (II, 69) d'après qui *οἱ δὲ περὶ τε Θήβας καὶ τὴν Μοίριος λίμνην οἰκέοντες καὶ κάρτα ἡγνῆται αὐτοῦ εἶναι ἱρούς* « ceux qui habitent autour de Thèbes et du lac Mœris croient très fort au caractère sacré (des crocodiles) ». Mais l'expression « autour de Thèbes » ne doit pas avoir le sens précis et restreint qu'elle a pris à l'époque ptolémaïque et impériale (le nome *Περιθήβας* contigu au *Παθυρίτης*) : elle doit englober non seulement les environs immédiats de la ville, mais aussi des localités comme *Συμνη* = Crocodilopolis de Haute-Égypte, qui n'est pas très loin au sud et où le culte de Sobk, qui y avait été si important, était encore pratiqué à l'époque d'Hérodote, puisque Strabon parle plus tard encore de cette ville sous le nom de *Κροκοδείλων πόλις* et que le temple de Suchos de cette ville est connu par les papyrus grecs.

Mais il y a de meilleures preuves du culte de Sobk à Thèbes même, soit sous son nom général de Sobk, soit sous son nom particulier de Sobk maître de *Συμνη*. D'abord on a trouvé des momies de crocodiles dans l'Assassif⁽⁵⁾, ce qui indique que l'animal était sacré à Thèbes, du moins à basse époque.

D'autre part, Sobk faisait partie de l'« Ennéade » thébaine, groupe de dieux dont nous avons des listes et où il occupe une place variable suivant les époques⁽⁶⁾. Il était donc dieu parèdre à Karnak.

On a trois statues de la cachette de Karnak qui mentionnent Sobk maître

⁽¹⁾ *Religion und Mythologie der alten Ägypter*, 1885, § 221, p. 596-597 : *Sobk in Hermonthis und Theben*. Cf. RØDER, in ROSCHER, col. 1103 (I C 2 b).

⁽²⁾ *Herodots Zweites Buch*, 1890, p. 301. Le texte se trouve dans : BRUGSCH et DÜMICHEN, *Recueil de monuments*, IV, 52, col. 13 = MARIETTE, *Abydos*, I, pl. 44 ; sont nommés immédiatement après : Sobk de *šd-t* (Crocodilopolis du Fayoum) et Sobk de *inr* (*sic* = Gébélén?).

⁽³⁾ BRUGSCH, *Ä. Z.*, XXX, p. 75. Cf. GAUTHIER,

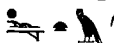
Dictionnaire... géogr., III, p. 76.

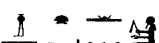


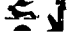

⁽⁴⁾ In ROSCHER, col. 1103.

⁽⁵⁾ WIEDEMANN, *op. cit.*, p. 301, citant GEOFROY SAINT-HILAIRE, *Ann. du Mus. d'Hist. nat.*, Paris, 1807, IX, p. 386 et seq.

⁽⁶⁾ BRUGSCH, *Thesaurus*, p. 727, n° 22 (= NAVILLE, *Deir el Bahari*, IV, 101) ; p. 728, n° 23 à 29 ; GAYET, *Le Temple de Louxor*, pl. 35 ; L., *D.*, III, 125 a, 214 f, 222 d ; DE ROCHEMONTEIX, *Œuvres diverses*, p. 282, l. 40 (temple d'Apet à Karnak).

de *Symny* : deux d'entre elles (plus haut, p. 145, n^{os} 96 et 97) le nomment dans le proscynème; ce fait ne prouverait peut-être pas à lui seul que Sobk fût adoré à Karnak, mais sur une autre statue (p. 135, n^o 29), un roi de la fin du Moyen Empire déclare à deux reprises qu'il est « aimé de Sobk maître de *Symny* » : une mention de ce genre indique toujours que le temple où se trouve le monument dédié au dieu est le temple du dieu en question, ou au moins que ce dieu y est honoré comme parèdre.

D'après le n^o 97, Sobk pouvait d'ailleurs recevoir une épithète caractéristique à cet égard :  ⁽¹⁾ « Sebk-rê^c qui apparaît dans Thèbes ».

A l'époque ramesside, dans le monde des fonctionnaires de la « Place de la Vérité », outre le linteau de *Qen-her-hops-ef* dédié à Sobk maître de *Smn*, on a trois autres monuments provenant de la nécropole thébaine et consacrés à Sobk : le petit monument (linteau et montant) où  ⁽²⁾ adore d'un côté Ptah et Sobk (sans épithète particulière), de l'autre Renwôtet sous forme de serpent; et la stèle ⁽³⁾, provenant du temple de Deir el-Médineh, où  adore d'une part le dieu *Sed*, d'autre part Ptah, Sebk-rê^c maître de *Smn*, Isis et la « Maîtresse de l'Occident » sous forme de serpent. Une stèle du Ramesseum ⁽⁴⁾ montre  adorant Sebk-rê^c et une déesse léontocéphale nommée  ⁽⁵⁾; le dieu s'appelle , ce qui fournit le nom d'un lieu de culte, sans doute thébain, de ce dieu; par malheur, ce nom n'est pas clair.

Tout cela prouve que Sobk, sous différentes formes, était honoré à Thèbes et qu'il devait y posséder un sanctuaire « comme on en a établi dans la capitale pour presque toutes les divinités du pays » ⁽⁶⁾. De même il est démontré que le dieu Khnoum d'Éléphantine avait un sanctuaire dans la nécropole thébaine ⁽⁷⁾.

⁽¹⁾ LEGRAIN, *Statues et statuettes*, II, p. 36, a, c, d; p. 37, e. Cette épithète n'a sans doute aucune relation avec l'épithète similaire qui sert de nom d'Horus à beaucoup de pharaons de la XVIII^e à la XXV^e dynastie, et à certains princes de la XIX^e et de la XX^e dynastie.

⁽²⁾ Bibliographie plus haut, p. 114, note 1.

⁽³⁾ Bibliographie plus haut, p. 145, n^o 98.


⁽⁴⁾ QUIBELL, *Ramesseum*, 1898, pl. 27, 2.

⁽⁵⁾ Et non . Roeder (contre SPIE-


GELBERG, in QUIBELL, *The Ramesseum*, p. 19) lit 'awnet, *op. cit.*, col. 1103 et 1113. Mais il s'agit sans doute du nom de l'uræus *unyt* qui est identifiée avec Sekhmet dès le Moyen Empire (cf. Ad. ERMAN, *Hymnen an das Diadem der Pharaonen*).

⁽⁶⁾ ROEDER, *loc. cit.*

⁽⁷⁾ W. SPIEGELBERG, *Ein Heiligtum des Gottes Chnum von Elephantine in der thebanischen Totenstadt*, *Ä. Z.*, LIV (1918), p. 64-67.

Il est difficile de dire si ce sanctuaire thébain de Sobk était à Karnak ou à Gournah; peut-être y en avait-il deux. Il est probable, d'autre part, que ce ou ces sanctuaires étaient communs à Sobk et à Ptah⁽¹⁾, avec lequel nous venons de le voir deux fois associé (sur la stèle de  il pose la main gauche sur l'épaule de Ptah), et peut-être même aux déesses suivantes : *Un-t*, Isis, « la Maîtresse de l'Occident » et Renwötet.

VI. — LES ARBRES SACRÉS DE SOBK.

Au centre du linteau de Qen-her-hopš-ef, entre les deux dieux assis, se dresse une plante qui ne peut être un motif décoratif, mais doit être en relation avec Sobk. C'est d'autant plus intéressant que les données sont assez rares sur les plantes sacrées et sur leur attribution à tel ou tel dieu, et que leur figuration est encore plus rare. Nous avons affaire ici, — si l'on doit se fier au dessin égyptien, presque toujours sommaire pour les plantes, — à une plante arborescente, à tige sensiblement droite, et à feuilles simples, « alternes », de la forme suivante : . Mais elle n'est pas assez caractérisée pour qu'on puisse proposer une identification.

Ce n'est pas le seul document qui nous renseigne sur la ou plutôt sur les plantes consacrées à Sobk maître de *Summy*. Un cylindre où Thoutmosis III se dit aimé de ce Sobk local, et dont les inscriptions ont été citées plus haut (p. 142, n° 86), représente (fig. 8) quatre crocodiles et quatre arbres à tronc droit et à nombreuses branches (de 9 à 12 de chaque côté) couvertes de feuilles⁽²⁾.

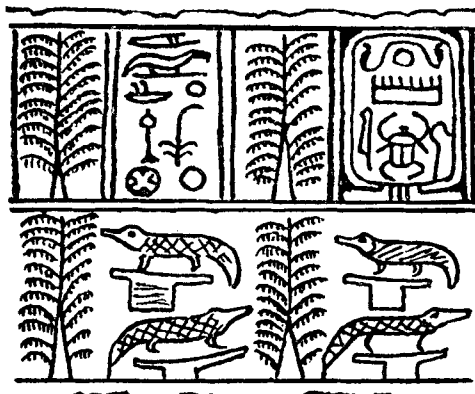
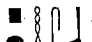


Fig. 8. — Cylindre de Thoutmosis III, avec les arbres sacrés de Sobk.

⁽¹⁾ Le nom propre  (stèle Caire 20110, LANGE und SCHÄFER, *Grab- und Denksteine...*, I, p. 132) semble indiquer que, dès le Moyen Empire, les deux divinités étaient associées. Sous la XVIII^e dynastie, on trouve Ptah

associé à Sobk-sēdi d'une part, à Harsaphès de l'autre (LOAT, *Gurob*, pl. XVI, n° 5).

⁽²⁾ Fl. Petrie (*Buttons and design scarabs*, p. 30) pense que ces figurations sont « de style nubien ».

D'autres objets sont encore à citer : une plaquette de schiste (fig. 9), provenant de Gurob et datant de la XIX^e dynastie⁽¹⁾, montre sur chacune de ses faces



Fig. 9. — Plaquette de Gurob (XIX^e dynastie).

un crocodile coiffé de la couronne étudiée plus haut, page 121; derrière et par-dessus l'animal, se trouve une plante dont la tige se divise en trois branches, couvertes de feuilles. Un scarabée de stéatite (fig. 10), de Gurob également⁽²⁾, est décoré d'un crocodile et, par-dessus, d'une branche feuillue (quinze feuilles alternes).

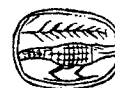



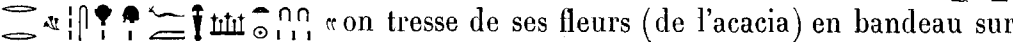



Fig. 10. Scarabée de Gurob.

Les textes, d'autre part, parlent parfois de plantes consacrées à Sobk. Dans les Pyramides (456 b : W 565), on dit à ce dieu :  « tu viens vers tes roselières, tu vas et tu viens parmi tes arbres *ksb-t* ». Il est vrai que d'après M. Lange⁽³⁾, ce texte a été emprunté à un hymne originairement dédié à Min, qui se retrouve sur une stèle de la XIII^e dynastie à Parme et dans une inscription d'Edfou. S'il en est ainsi, il faut néanmoins admettre que l'application de ce texte à Sobk suppose que l'arbre *ksb-t* lui était aussi consacré.

Dans le « papyrus du Fayoum » de la collection Amherst⁽⁴⁾, à propos d'une localité, nommée  « l'acacia de Neit », qui est près du temple de Sobk maître de , et qui est « plantée de tamaris », on dit que  « on tresse de ses fleurs (de l'acacia) en bandeau sur sa tête (de Sobk), le 23 Thot ».

L'hymne de Strasbourg (IV, 3)⁽⁵⁾ appelle Sobk  « possesseur de la grande couronne *atef* dans le temple des arbres *imz* » : dans un certain sanctuaire (difficile à localiser), le dieu avait donc, pour plante sacrée, l'arbre *imz*, qui n'est pas identifié.

Enfin il y a une forme de Sobk connue sous le nom de « maître des arbres *iryt* » et qu'on peut heureusement localiser. Voici les exemples de ce nom qu'on peut réunir.

⁽¹⁾ BRUNTON and ENGELBACH, *Gurob*, 1927, pl. XLI, n° 68.

⁽²⁾ *Ibid.*, n° 78.


⁽³⁾ Sitzber. Preuss. Ak., Philos.-histor. Klasse,


1927, p. 333 et 338.

⁽⁴⁾ NEWBERRY, *The Amherst Papyri*, 1899, pl. XVIII, grand texte.

⁽⁵⁾ Communiqué par M. l'abbé Bucher.

A. — ÉPITHÈTE DU DIEU SOBK.

1. Stèle de  à Turin, n° 161. — MASPERO, *Rec. de trav.*, III, p. 120.

Titre : .

Le début du titre semble avoir été martelé à dessein.

2 et 2 bis. Linteau de Thoutmosis I^{er} au Musée du Caire, venant d'el-Hibeh en face de Fechn, actuellement n° $\frac{3|14}{26|1}$, salle de la vache de Deir el-Bahari, paroi nord. — MASPERO, *Le Musée Égyptien*, I, pl. 29A, et p. 26; GAUTHIER, *Livre des Rois*, II, p. 219, n° XX; LEGRAIN, *Répertoire général. et onomast.*, n° 60, p. 39.

Deux fois : .

B. — NOM DE PERSONNE.


(Tous les exemples sont du Moyen Empire.)


3, 4, 5, 6. Kahun, XII^e dynastie. Quatre personnes différentes. — GRIFFITH, *The Petrie Papyri* :


 XIV, 16; 59.


 XXII, 15.



 XXXIII, 21.

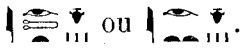



7. Bercheh, Moyen Empire. — DARESSY, *Fouilles de Deir el Bircheh, Annales du Serv. des Antiq.*, I, p. 17 et seq., p. 24, B : .


8. Scarabée, XII^e ou XIII^e dynastie. — A. C. MACE, *A group of scarabs found at Licht, Journ. Eg. Arch.*, VIII, p. 15, n° 18 et pl. III, n° 18 : .


9. Stèle Musée Calvet (Avignon), n° 5. Nom de femme. — MORET, *Rec. de trav.*, XXXII (1910), p. 144 : .


10. Stèle n° 20023 du Caire. — LANGE und SCHÄFER, *Grab- und Denksteine...*, I, p. 24 : .


NOTA. — On pourrait douter qu'il s'agisse du même mot à cause du déterminatif  et de l'absence de . Mais le déterminatif doit être fautif, car une épithète divine « maître du lait » est inconnue et le mot « lait » demanderait

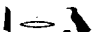








deux *t* : . Le  serait-il pour • (cf. n° 6)? ou ne serait-ce pas plutôt un  mal lu, comme semble le prouver la photographie (*ibid.*, IV, pl. III)? Quant à l'absence de , ce n'est pas là une raison majeure pour séparer ce mot de celui qui nous occupe.

De fait, l'original, collationné par M. B. Gunn, porte bien  : l'arbre est mal venu, mais reconnaissable.

11. Stèle n° 20442 du Caire. — LANGE und SCHÄFER, *op. cit.*, II, p. 40 : .



12. Stèle n° 20718 du Caire. — LANGE und SCHÄFER, *Grab- und Denksteine...*, II, p. 345 : .







L'exemple n° 2 donne la clef de cette épithète divine : elle s'applique à une forme de Sobk. Il est sans doute difficile de retrouver ce nom dans ce fragment datant de l'Ancien Empire :  (1). Mais les exemples réunis ici sont clairs. Il s'agit d'un arbre ou arbuste nommé *iry-t* (2) sous les différentes orthographes suivantes :

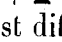
	SANS SIGNE DU PLURIEL.	AVEC SIGNE DU PLURIEL.
Sans déterminatif.....	 8  9, 11	Néant
Avec déterminatif.....	 3, 4  12	 1, 2, 2 bis  5  6  7  10

(1) FIRTH and GUNN, *Excavations at Saqqara : Teti Pyramid Cemeteries*, I, p. 276.

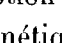
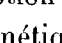
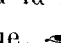
(2) Les variantes permettent donc de choisir


entre  et  dans la transcription des exemples de Kahun, pour lesquels on pouvait hésiter (cf. GRIFFITH, *op. cit.*, p. 41).

Pour ce qui est de la forme du mot, 1° la partie phonétique du mot est écrite le plus souvent  (six exemples) ou  (trois exemples), plus rarement , ,  ou  (un exemple de chaque).

2° Il est difficile, à première vue, de dire si les orthographes sans  représentent réellement un singulier *iru-t* ou si ce sont des pluriels *ir-ut* d'écriture défective; en d'autres termes, est-ce un arbre isolé ou un bois qui est consacré au dieu? La deuxième alternative paraît la meilleure, car une épithète divine doit être de forme fixe et ne peut comporter tantôt un singulier, tantôt un pluriel : il faut donc comprendre toujours le pluriel.

3° Si l'exemple n° 7 est exact, la racine est bien trilitère et *ir-ut* est le pluriel de *iru-t*.

D'autre part, pour ce qui est du sens du mot, 1° il est sûr que ce nom de plante n'a rien à voir avec le nom du raisin et de la vigne *ir-r-t*, *ir-t*, qui comporte deux *r* (*l*) distincts. Sur treize exemples ici réunis, un seul, le n° 12, fait exception à la règle suivant laquelle,  ne prenant jamais de complément phonétique,  vaut *ir* et  *ir-r*⁽¹⁾. Vu le nombre des autres exemples, celui-ci ne peut être que fautif, bien qu'il soit du Moyen Empire⁽²⁾, et il ne saurait admettre une lecture *ir-r-ut* et un rapprochement avec le nom du raisin et de la vigne.

2° On peut tenter un rapprochement plus satisfaisant entre *ir-ut* et le mot copte *s. ἀροογε* : *a. ἀραγ*⁽³⁾ «buisson épineux», *τριβόλος*, *عروج*, *حسك*. Ce mot est un pluriel et doit remonter à **a'róuyet* < **e'ráuyet*. Le déterminatif ⁽⁴⁾ s'appliquant aussi bien aux buissons et aux arbustes qu'aux arbres, le rapprochement est très vraisemblable⁽⁵⁾. Le déterminatif • indique que cette plante produit des fruits, comestibles ou non.


3° En cherchant dans les langues sémitiques, on pourrait penser à l'arbre *תְּרֵבִיל*, *תְּרֵבִיל* «térébinthe ou chêne», mais le rapprochement avec le copte est plus vraisemblable.

⁽¹⁾ V. LORET, *A propos d'un prétendu verbe irrégulier*, *Bulletin I. F. A. O. C.*, XVI, p. 245-253.


⁽²⁾ Les exceptions à la règle ne commencent, pour d'autres mots, que sous les Ramessides : V. LORET, *op. cit.*, p. 249 et 252.


⁽³⁾ Ce mot ne doit pas être confondu avec *s. ῥοογε* : *b. (α)ῤωογι* : *a. (α)ῤειογε* *Bulletin*, t. XXVIII.

«chaume», qui remonte à l'égyptien *ruj*.

⁽⁴⁾ Il n'y a sans doute aucun rapport entre ce nom d'arbre et la valeur *ir* de  à basse époque (ERMAN und GRAPOW, *Wört. der äg. Sprache*, I, p. 103).

⁽⁵⁾ On pourrait songer aussi à *s. ἀρε* «jujubier», mais ce mot est mal attesté et douteux.

4° La traduction « vergers » de Maspero⁽¹⁾ repose sur l'identification avec le territoire du XVII^e nome de Haute-Égypte (nome Cynopolite) : ce territoire s'appelle à basse époque  (et variantes)⁽²⁾; ce mot est d'ailleurs un nom commun qui se retrouve ailleurs⁽³⁾ et dont le sens exact n'a pas encore été établi. L'identification de Maspero n'est pas démontrée, car le mot récent *irj* paraît désigner des terrains cultivés, et non des arbres comme le mot ancien *iryt*; et d'autre part el-Hibeh ne semble pas être dans le XVII^e nome de Haute-Égypte.

Il est cependant hors de doute que l'épithète « maître des arbres *iryt* » n'est pas une qualification vague, mais une dénomination précise d'un Sobk local (il en était sans doute de même du Sobk « maître des poissons *sšnu* » étudié plus haut, p. 129-131). Le linteau de Thoutmôsis I^{er} provient d'el-Hibeh, sur la rive droite du Nil, en face de Fechn : c'est donc là que se trouvait le temple de Sobk « maître des arbres *iryt* ». Ce temple devait être près d'un bois sacré composé d'arbres .

En somme, on entrevoit, pour chacune des nombreuses formes locales de Sobk, une association de l'animal sacré avec une plante sacrée déterminée, plante qui variait naturellement suivant les lieux. Un dernier exemple d'arbre associé au culte de ce dieu est fourni par le papyrus suivant.

VII. — LA VIGNETTE DU PAPYRUS DE HAR-UOBN.

(PLANCHE II.)

Le Musée du Caire possède un papyrus funéraire⁽⁴⁾ au nom d'une petite fille⁽⁵⁾ du grand prêtre et roi Men-hepr-ré⁵ de la XXI^e dynastie. Parmi les vignettes, très soignées, qui illustrent ce manuscrit et dont quelques-unes sont uniques, on remarque une scène d'adoration du crocodile (pl. II)⁽⁶⁾. La

⁽¹⁾ *Le Musée Égyptien*, I, p. 26.

⁽²⁾ BRUGSCH, *Dictionn. géogr.*, p. 64-65; GAUTHIER, *Dictionnaire... géogr.*, I, p. 91.

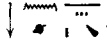
⁽³⁾ ERMAN UND GRAPOW, *Wört. der äg. Sprache*, I, p. 38 et 106.

⁽⁴⁾ Il est marqué P. 133 et exposé dans l'escahier nord-est. La scène des travaux des Champs Élysées, qui est juste à gauche de celle qui est

étudiée ici, a déjà été publiée par WIEDEMANN, *Das alte Ägypten*, figure hors texte n° 20.

⁽⁵⁾ Cf. GAUTHIER, *Livre des Rois*, III, p. 273, n. 3.

⁽⁶⁾ Hauteur du papyrus : 0 m. 24. Distance entre les bords extérieurs des deux arbres : 0 m. 425.

prêtresse Har-ḡobn est allongée à terre, la figure tout près du sol. Son attitude, qui met en valeur toute sa silhouette, est exactement celle que les textes appellent  « flairer la terre » (*ḡroskḡweïw*). Sous elle, comme sous le crocodile qu'elle adore et sous la scène de labour et de semailles qui est contiguë à gauche, sont dessinés un trait horizontal un peu fort et les lignes brisées verticales indiquant l'eau : la scène se passe donc sur terre, mais au bord d'un canal ou d'un lac; bien que ce trait et ces lignes se continuent à gauche jusqu'à la scène des Champs Élysées, il est évident que cette vignette-ci n'a aucun rapport avec celle-là et qu'un artifice du décorateur a seul créé ce trait d'union entre les deux scènes. Mais il y a un autre détail qui paraît avoir son importance : le trait qui indique la terre s'interrompt juste sous la tête de la prêtresse. On dirait qu'elle ne se contente pas de se prosterner devant le dieu, mais qu'elle boit encore de l'eau sur le bord du lac sacré. Des scènes de ce genre ne sont pas inconnues. Trois tombeaux de Deir el-Médineh (n^{os} 3, 218 et 290)⁽¹⁾ nous montrent les défunts prosternés sur le bord d'un bassin rectangulaire, au pied d'un palmier-doum ou d'un dattier, dans une attitude moins allongée que la prêtresse du papyrus (par manque de place); on a cru à tort qu'ils adoraient l'arbre : en réalité ils sont non en face, mais à côté de l'arbre, et les textes définissent leur action : « boire de l'eau près de l'arbre ». Il est donc vraisemblable que l'adoratrice de Sobk joint à sa *ḡroskḡweïsis* une absorption d'eau sacrée. Elle est vêtue d'une longue robe laissant le buste nu. Sa perruque laisse tomber de tous côtés ses longues boucles. A côté d'elle, sur la berge, que l'artiste semble avoir intentionnellement dessinée légèrement inclinée, se dresse un arbre à silhouette ovale, dont les grosses feuilles et les fruits arrondis sont alignés d'une façon un peu naïve.

Face à l'adoratrice, un crocodile est au repos sur la berge opposée. Il est dessiné avec soin et le détail de sa peau est assez fouillé, à la façon égyptienne : les rugosités sont indiquées sur le dos, outre les saillies, par des ovales, sur les flancs et le cou par des rectangles, sous la tête et la queue par des lignes croisées : les mêmes détails se retrouvent jusqu'à la basse époque (cf. la figure 11). A côté de lui est un arbre à branches un peu tourmentées et

⁽¹⁾ BRUYÈRE et KUENTZ, *La tombe de Nakht-Min et la tombe d'Ari-Nefer, Mémoires I. F. A. O. C.*, LIV, pl. XXXI et XXXII.

à feuilles allongées : deux branches, assez longues, se détachent de l'ensemble et s'étendent presque horizontalement au-dessus de l'animal sacré : elles

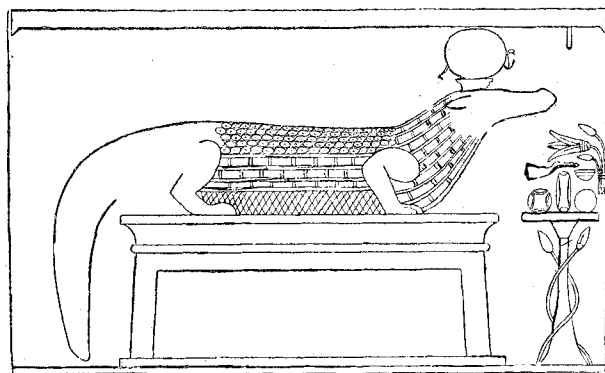


Fig. 11. — Crocodile de Sobk à Kom-Ombo ⁽²⁾.

paraissent avoir été courbées à dessein pour protéger l'animal de leur ombre ⁽¹⁾.

Les couleurs sont les suivantes :

Arbre de gauche : feuilles d'un vert franc, branches brunes, tronc brun.

Crocodile : brun, ventre blanc, détails noirs, œil rouge, pupille noire.

Eau : vert clair.

Adoratrice : robe blanche, perruque noire, figure, buste et bras d'un blanc à peine rosé.

Arbre de droite : feuilles d'un vert tirant sur le bleu, fruits rouges, quelques très fines branches rouges.

L'arbre qui est près de l'adoratrice semble être un sycomore chargé de fruits mûrs; il n'est pas absolument certain qu'il ait un caractère sacré. Quant à celui qui ombrage le crocodile, son caractère d'arbre sacré ne peut faire aucun doute. Il est assez difficile de deviner quelle espèce d'arbre l'artiste a voulu représenter (peut-être un saule (?), peut-être un tamaris, auquel cas les taches vertes représenteraient des touffes de feuilles) : mais il s'agit sûrement d'un arbre, qui sans être l'objet d'un culte direct, était néanmoins consacré à Sobk et était planté sur les bords du bassin sacré du dieu dans une ou plusieurs des localités où un culte lui était rendu.

On ne peut que regretter que la légende surmontant cette scène ne soit pas plus explicite. On peut se demander même si elle n'a pas été rattachée à cette vignette par un lien assez lâche et si elle ne lui est pas étrangère à l'origine.


⁽¹⁾ Ce détail se trouve parfois, à partir du Nouvel Empire, aussi bien dans des scènes civiles que dans des scènes purement reli-

gieuses.

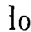
⁽²⁾ D'après J. DE MORGAN, *Kom-Ombos*, I, n° 422, p. 312.


dit : Si je suis allée librement au grand bassin d'Amon afin d'y boire, je ne serai tenue à l'écart d'aucun des lacs de l'Occident divin, et ceux-ci me donneront des vivres dans les roselières des plantes *blw*, et du pain pur sur l'autel de Maut du pré divin.





REMARQUES.




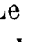


Col. 1. Un autre texte du même papyrus (à droite de celui-ci) écrit de même (col. 11) .

Col. 2. « Ôn de Rê »⁽¹⁾ est, comme « Ôn d'Atoum »⁽²⁾, une désignation connue d'Héliopolis par opposition à « Ôn de Mont » = Erment. De même « Onit de la déesse »⁽³⁾ (d'où vient⁽⁴⁾ le nom de Tentyris, ΠΙΤΕΝΤΩΡΕ, Dendérah) est une dénomination créée pour distinguer cette ville de deux autres « Onit » : Esné⁽⁵⁾ et Pathyris-Gébélèn⁽⁶⁾.

Col. 2. « La grande Butte » n'est sans doute pas la localité homonyme qui se trouve dans le nome Thinite et qui est connue par d'autres textes⁽⁷⁾; on doit avoir affaire ici à une localité thébaine. ■ au lieu du  habituel est curieux.

Col. 5. Dans ce papyrus, le nom de *Har-qobn* est toujours écrit sans  final.

Col. 7.  pour  conjonction est déjà attesté sous Ramsès II. Ce mot semble avoir ici le sens de « s'il est vrai que, aussi vrai que », ou « de même que ». — Le pronom  est omis dans .

Col. 7-8.    est connu à la même époque⁽⁸⁾ dans le sens de « mettre fin à ». Le déterminatif, qui est ici  par exception, serait alors imité de   « cesser ». L'ensemble signifierait donc « si je cesse (c'est-à-dire lorsque je cesserai) de boire au lac sacré d'Amon (donc : après ma mort), je boirai aux bassins de l'Occident (de l'autre monde) ». La prêtresse prononcerait donc ces paroles de son vivant. Or elle est dite « justifiée » : il faut donc comprendre

⁽¹⁾ GAUTHIER, *Dictionn... géogr.*, I, p. 56.

⁽²⁾ *Ibid.*, p. 55.

⁽³⁾ *Ibid.*, p. 57.




⁽⁴⁾ MARIETTE, *Dendérah, Texte*, p. 77; SETHE, *Verbum*, III (Indices), p. 100.


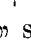
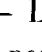

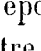
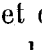
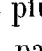
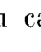
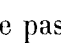
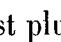
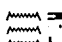
⁽⁵⁾ GAUTHIER, *Dictionn... géogr.*, I, p. 54.

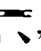
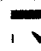
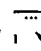

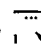
⁽⁶⁾ SPIEGELBERG, *Ä. Z.*, LXIII, 153.


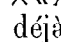






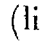
⁽⁷⁾ GAUTHIER, *Dictionn... géogr.*, I, p. 22.


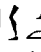
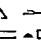
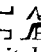
⁽⁸⁾ ERMAN UND GRAPOW, *Wört. der äg. Spr.*, I, p. 358.

autrement.  doit être un verbe de mouvement, qu'il soit une faute⁽¹⁾ pour  «aller et venir librement», ou qu'il soit apparenté au nom de fonction  de la fin du Nouvel Empire⁽²⁾. La morte compare sa vie terrestre à sa vie d'outre-tombe : de même que, dans ce monde, elle a pu en toute liberté (*ustn*) s'abreuver au lac sacré d'Amon, de même elle aura toujours accès (*šn* est l'antonyme de *ustn*) aux lacs sacrés de l'autre monde.

Col. 8. Il semble qu'il faille comprendre «vers l'eau...», avec  pour  préposition. Les toponymes du type «l'eau de tel ou tel dieu» sont fréquents⁽³⁾. «La grande eau d'Amon» doit être identique à «l'eau d'Amon», localité thébaine connue par un texte démotique qui la situe près d'un temple et transcrite Πουεννιμουvis⁽⁴⁾ (pour Πουονναμουvis). Ce doit être tout simplement le lac sacré de Karnak. — Le pronom  (col. 7) montre que cette désignation est du féminin. Cela pourrait faire prendre  pour le mot féminin , de sens incertain, qui est attesté à l'époque éthiopienne (Pianchi, l. 102 :    ) et qui ne semble pas être une simple écriture récente de . Mais il est plus vraisemblable que l'expression *my ʿn imn* est traitée comme un féminin parce que c'est un toponyme⁽⁵⁾. On pourrait, il est vrai, voir dans  deux mots : «l'eau du canal», le second étant du féminin, mais comment le lire ?

Col. 8, 9, 10, 11. Les trois points ... ont été ajoutés fautivement aux groupes , ,  et  par imitation mécanique du mot .

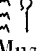
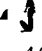
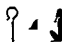
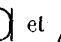



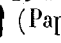
Col. 9.  pour  est curieux. Y a-t-il omission fautive, ou bien le  était-il déjà amui ? On peut comparer       (lire ⊗)⁽⁷⁾

⁽¹⁾ Même faute dans un tombeau de la XVIII^e dynastie, d'après la copie de CHAMPOLLION, *Not. descr.*, I, p. 539 :    .

⁽²⁾ Dans ce cas, *ir-i ustn* serait la tournure périphrastique connue qui en néo-égyptien remplace le temps *sdm-f* pour les verbes de plus de trois radicales.

⁽³⁾ ERMAN und GRAPOW, *Wört. der äg. Spr.*, I, p. 359.

⁽⁴⁾ GAUTHIER, *Dictionn... géogr.*, III, p. 29

à 32. Ajouter [ ]   et     (Pap. Brit. Mus., 10060, 3, 1-2), lacs ou canaux près d'Héliopolis : W. M. MÜLLER, *Die Liebespoesie*, pl. 8 et 9.

⁽⁵⁾ *Ibid.*, III, p. 29.

⁽⁶⁾ ERMAN, *Aeg. Gram.*³, § 176; GARDINER, *Eg. Grammar*, § 92, 1.

⁽⁷⁾ Berlin, 7281, XIX^e(?) dynastie : ERMAN, *Die äg. Religión*³, p. 155; *Aegypt. Inschr. Berlin*, II, 163, A, 1. 7.

Col. 11. Quant à « l'autel de Maut » qui se trouve dans cette région de l'au-delà, il ne paraît pas connu par ailleurs, sinon dans un autre texte de ce même papyrus (cité plus haut, à propos de la colonne 10).

En somme, dans ce texte, il n'y a aucune allusion à Sobk; mais on ne peut pas dire qu'il soit étranger à la vignette, car il y est précisément question d'assurer à la défunte la possibilité de s'abreuver et, par surcroît, de se nourrir dans l'autre monde. Le texte est donc illustré par la moitié droite de la vignette.

Mais la moitié gauche est-elle vraiment sans rapport avec le texte? A l'époque ptolémaïque, Sobk est parfois identifié avec Gèb⁽¹⁾, sans qu'on se rende compte du motif de cette identification⁽²⁾. Or ici la légende au-dessus du crocodile le nomme Gèb : l'assimilation de ces deux divinités, au premier abord si différentes, pourrait donc bien être antérieure à la basse époque. Elle aurait eu pour raison d'être l'association du dieu de l'élément solide avec le dieu de l'élément liquide. En tout cas, il n'est pas étonnant que ce soit en présence de Sobk, dieu de l'eau en tant que crocodile⁽³⁾, que la prêtresse Har-uoḥn s'abreuve et que ce soit à Gèb, dieu de la terre, qu'elle s'adresse pour demander la subsistance dans l'autre monde. Le désaccord entre la légende du dieu et sa représentation n'est qu'apparent.

CONCLUSION.


1. — LES LIEUX DE CULTE DE SOBK.

Le culte de Sobk est un de ceux qui sont le plus répandus en Égypte : il y avait plusieurs Crocodilopolis, au Fayoum (*Sedit*), en Moyenne-Égypte, en Haute-Égypte (*Symny*), et en dehors de ces centres de culte, qui devaient sans doute être les plus importants à l'époque grecque, il ne manquait pas de temples ou de sanctuaires, grands ou petits, dans le Delta ou le Saïd, où

⁽¹⁾ J. DE MORGAN, *Kom-Ombos*, I (*Catalogue*, t. II), n° 2, p. 9; 11, p. 18; 41, p. 42; 58, p. 58; 193, p. 147; 241, p. 184; 270, p. 203; 334, p. 264; 336, p. 265; 349, p. 271; 364, p. 279; 374, p. 284; 417, p. 305; 440, p.

324; 491, p. 367.

⁽²⁾ BRUGSCH, *Religion*, 591; ROEDER, in ROESCHER, *op. cit.*, col. 1108-1109.

⁽³⁾ Le crocodile est souvent appelé  « celui qui est dans l'eau ».

Sobk était honoré à titre de divinité principale ou secondaire : dans le Fayoum, les sanctuaires de ce genre étaient particulièrement nombreux à basse époque.

Un grand centre de culte de Sobk a été la ville de *Symnu*, à en juger du moins par le grand nombre de petits monuments dédiés à « Sobk maître de *Symnu* » et par la fréquence du nom de personne *nb-symnu*. Il serait intéressant de rechercher sur le terrain le temple de cette ville et de mettre au jour ses ruines, car elles nous renseigneraient sur un culte que tout nous permet de croire important à partir du Moyen Empire. Quant à la nécropole de cette ville, elle paraît avoir déjà été assez pillée, mais des fouilles systématiques donneraient peut-être des résultats intéressants; à côté de tombeaux des habitants de cette ville, des recherches dans cette nécropole devraient sans doute faire découvrir des sépultures de crocodiles dans le genre de la fameuse grotte de Ma'abdeh.

Thèbes devait avoir un petit sanctuaire de Sobk (associé peut-être à Ptah) sur la rive gauche. Ce n'était pas un Sobk originairement local, car il est parfois appelé « Sobk maître de *Symnu* » : c'était, comme souvent dans la capitale, un culte introduit de l'extérieur. Thèbes offrait ainsi, à une certaine époque, une sorte de réduction de la géographie religieuse de toute l'Égypte. La ville aux cent portes aurait pu s'appeler la ville aux cent dieux : elle avait réalisé une sorte de Panthéon du monde égyptien comme Rome a réalisé le Panthéon du monde romain.

Sur la rive droite, à Karnak, Thèbes rendait aussi un culte à Sobk en tant que divinité parèdre; l'introduction de ce culte en cet endroit remonte au moins à la fin du Moyen Empire.

Aux environs d'el-Hibeh, en face de Fechn, il y avait un temple de « Sobk maître des arbres *iryt* » qui existait sans doute avant Thoutmosis I^{er} et dont il serait intéressant de retrouver les ruines.

Enfin, à l'entrée du Fayoum, on peut supposer qu'il y avait dès la XII^e dynastie un autre temple de « Sobk maître de *Symnu* », soit que ce fût une réplique du temple de *Symnu* de Haute-Égypte, soit qu'il y eût en cet endroit une localité homonyme et consacrée aussi à Sobk.

Ces quelques endroits, entre beaucoup d'autres, où apparaît, à différentes dates, un culte du dieu crocodile, montrent, comme le fait la dispersion des lieux de culte d'Horus et de Seth par exemple, combien la géographie reli-

gieuse de l'Égypte est compliquée et combien certains cultes y sont répandus et disséminés : tout cela suppose une compénétration ancienne des divers éléments ethniques de la population primitive.

2. — LES PLANTES SACRÉES DE SOBK.

Au cours de cette étude, nous avons souvent rencontré, soit dans les textes, soit dans les représentations, Sobk associé à des plantes ayant un caractère sacré. Ces plantes diffèrent naturellement d'un endroit à un autre et sont difficiles à identifier; il semble que, Sobk étant un crocodile, ces plantes soient des plantes aquatiques ou riveraines. Mais c'est le fait en lui-même qui est surtout à retenir. Nous connaissons assez bien les animaux sacrés des dieux égyptiens, pour la bonne raison que, même quand l'anthropomorphisme a imposé à ces dieux une nouvelle figuration, on n'a jamais perdu de vue qu'ils étaient identiques à l'animal qui leur était consacré ou plutôt qui était, selon l'expression indigène, leur *baï*, c'est-à-dire leur incarnation : d'où cette zoolâtrie que le temps n'a fait que développer et à qui nous devons d'être renseignés sur les espèces animales sacrées. Pour les plantes sacrées, au contraire, même s'il y a eu à l'origine des dieux-plantes à côté des dieux-animaux, nous sommes moins bien renseignés, d'abord parce que la phytolâtrie semble avoir été remplacée souvent par la zoolâtrie et que les dieux-arbres semblent être devenus très tôt des dieux-animaux, ensuite parce que les Égyptiens, admirables animaliers, n'ont jamais su se créer un style pour la représentation des plantes et qu'à part certaines fleurs, certaines plantes décoratives, et le fameux « jardin botanique » de Thoutmosis III à Karnak, on est en peine de citer des figurations de plantes qui soient réussies. En raison même de cette pénurie de documents, il faut réunir ceux que nous possédons, soit grâce aux textes, soit grâce aux figurations. Et nous devons nous représenter la flore égyptienne comme liée aux divers cultes autant que l'est sa faune : si nous étions tentés de méconnaître ce fait, il suffirait de nous reporter aux textes de basse époque qui, énumérant les nomes et leurs divinités, indiquent à chaque fois le nom de l'animal sacré et de la plante sacrée.

CH. KUENTZ.

TABLE DES MATIÈRES.

	Pages.
I. — Le linteau de Qen-her-hopš-ef. Description	113
II. — Qen-her-hopš-ef	116
III. — La représentation de Sobk	117
IV. — Sobk de Sumnu	123
V. — Le culte de Sobk à Thèbes	154
VI. — Les arbres sacrés de Sobk	157
VII. — La vignette du papyrus de Har-uobn	162
Conclusion	169

FIGURES.

	Pages.
1. Sobk et sa coiffure (Berlin 16953. D'après Erman)	119
2. Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 124 c)	121
3. Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 125 a)	121
4. Coiffure de Sobk (d'après QUIBELL, <i>Ramesseum</i>)	121
5. Coiffure de Sobk (d'après L., D., III, 125 c)	121
6. Coiffure de Sobk (stèle du Musée Guimet)	122
7. Fac-similé : statue Caire n° 42122	145
8. Cylindre de Thoutmosis III, avec les arbres sacrés de Sobk	157
9. Plaquette de Gurob (XIX ^e dynastie)	158
10. Scarabée de Gurob	158
11. Crocodile de Sobk à Kom-Ombo	164

PLANCHES.

- I. Adoration du dieu Sobk. Musée du Caire (*Journal d'entrée*, n° 33848).
- II. Scène tirée du papyrus funéraire de Iset-em-Kheb (Musée du Caire).



Adoration du dieu Sobk. Musée du Caire (journal d'entrée n° 33.848).

Echelle environ 1 : 3.



Scène tirée du papyrus funéraire de Iset-em-Kheb (Musée du Caire).

Echelle environ 1 : 2.